Procès-verbal de réunions de l'assemblée générale et du Comité syndical du Syndicat Mixte du Conservatoire de musique et de danse des Landes du 23 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars, l'assemblée générale et le comité syndical du Syndicat Mixte du Conservatoire des Landes dûment convoqués s'est réunis, au siège du syndicat, Maison des communes, salle des conférences, à 18 heures 30 sous la présidence de Madame Rachel DURQUETY.

Le comité syndical du 23 mars 2023, dûment convoqué, n'a pas pu se tenir en l'absence de quorum. Selon l'article L. 2121-17 du CGCT, une nouvelle séance a été programmée le 27 mars, afin de délibérer sans conditions de quorum, 3 jours francs après la convocation.

➢ Etaient présents pour l'Assemblée Générale :

Pour la représentation du Conseil Départemental :

Madame DURQUETY

Pour la représentation des Communes ayant plus de 500 élèves :

Monsieur DESCLAUX (MACS)

Pour la représentation des Communes ayant entre 100 et 499 élèves :

Mesdames BREQUE et CAVAGNE (Mont de Marsan) ; PROSPER (CC Pays Tarusate)

Messieurs MARTINEZ et UROLATEGUI (CC Pays Tarusate)

Pour la représentation des Communes ayant entre 50 et 99 élèves :

Néant

Pour la représentation des Communes ayant moins de 50 élèves :

Mesdames AINSES (Cagnotte), LAFORIE (Labouheyre), DUVIGNAC (Léon)

Nombre de membres adhérents à l'assemblée générale du Syndicat Mixte : 46 ; Nombre de membres en exercice : 46 ; Nombre de membres présents : 10

Date de la convocation : 23 mars 2023 ; Date d'affichage : 23 mars 2023

➢ Etaient présents pour le Comité Syndical :

Pour la représentation du Conseil Départemental :

Madame DURQUETY

Pour la représentation des Communes ayant plus de 500 élèves :

Monsieur DESCLAUX (MACS)

Pour la représentation des Communes ayant entre 100 et 499 élèves :

Madame BREQUE (Mont de Marsan)

Monsieur UROLATEGUI (CC Pays Tarusate)

Pour la représentation des Communes ayant entre 50 et 99 élèves :

Néant

Pour la représentation des Communes ayant moins de 50 élèves :

Madame LAFORIE (Labouheyre)

Excusés :

Mesdames DEGOS, FOURNADET, LUBIN, SENSOU, Messieurs PARIS, CARRERE, (Conseil Départemental) ; Madame BOMPAS, Monsieur BENOIST (MACS) ; Mesdames MILTON, LESPARRE (CC Pays de villeneuve en Armagnac) ; Madame REQUENNA, Monsieur COUTURE (CC Chalosse Tursan) ; Mesdames MORESMAU (St Julien en Born) et PATAY (Onesse-Laharie).

Ont donné pouvoir :

Monsieur CARRERE à Madame DURQUETY

Ordre du jour de l'assemblée générale :

- ✓ Bilan d'activité du Conservatoire

Madame la Présidente laisse la parole à Monsieur BONTE, directeur, il expose les 4 grands axes qui composent le Conservatoire des Landes :

1) Le personnel

le Conservatoire compte 116 agents permanents (65 hommes et 51 femmes), dont 75 titulaires, 34 contractuels et 7 « fonction accessoire » (titulaires dans une autre collectivité).
65% des agents du Conservatoire sont titulaires.

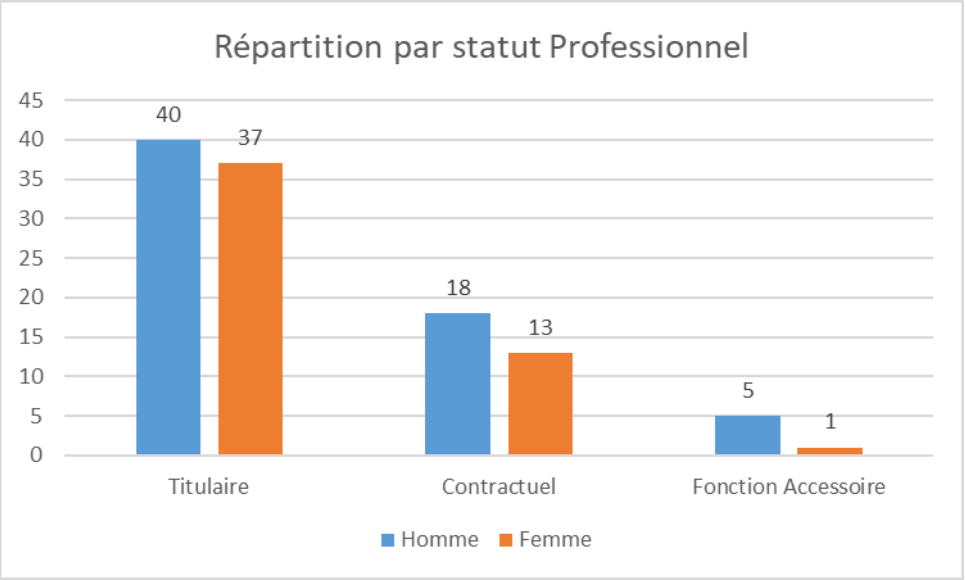

La répartition par filière est :

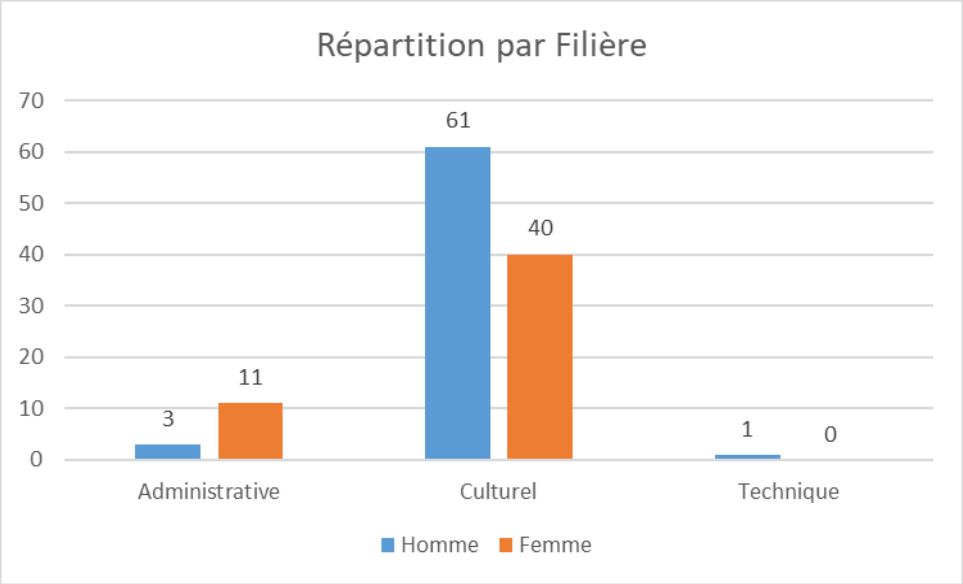

Par catégories :

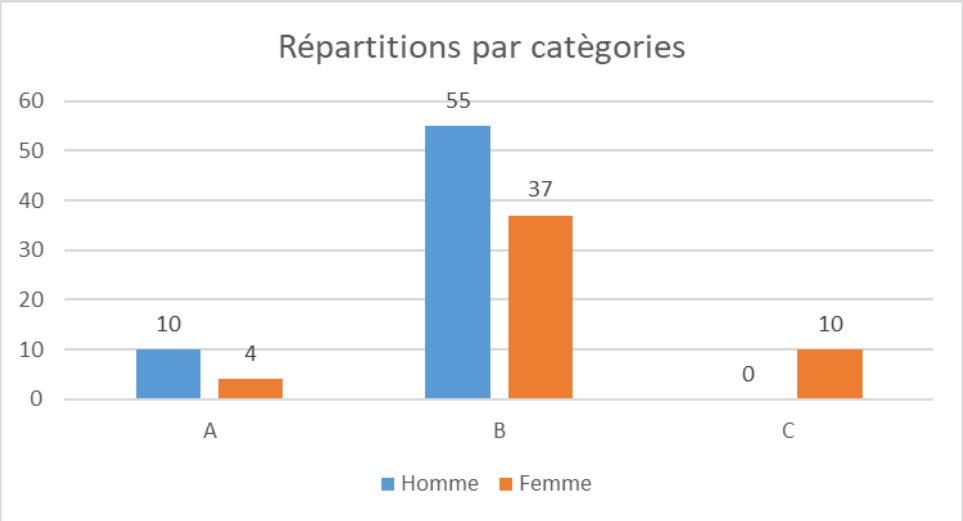

Par cadre d'emploi :

Cadre Emploi	**Nombre**	**Homme**	**Femme**
DEA (Directeur Etablissement Artistique)	1	1	0
Attaché Principal	1	1	0
Rédacteur Principal 1cl	2	1	1
Rédacteur Principal 2cl	1	1	0
Adjoint Adm Principal 1cl	6	0	6
Adjoint Adm Principal 2cl	1	0	1
Adjoint Administratif	3	0	3
Technicien Principal 1cl	1	1	0
PEA Hors Classe	3	3	0
PEA Classe normale	9	5	4
AEAP 1cl	46	26	20
AEAP 2cl	42	26	16
Total	**116**	**65**	**51**

Le nombre d'heures de cours hebdomadaire est de 1300.
Elles se répartissent, en esthétiques, de la façon suivante :

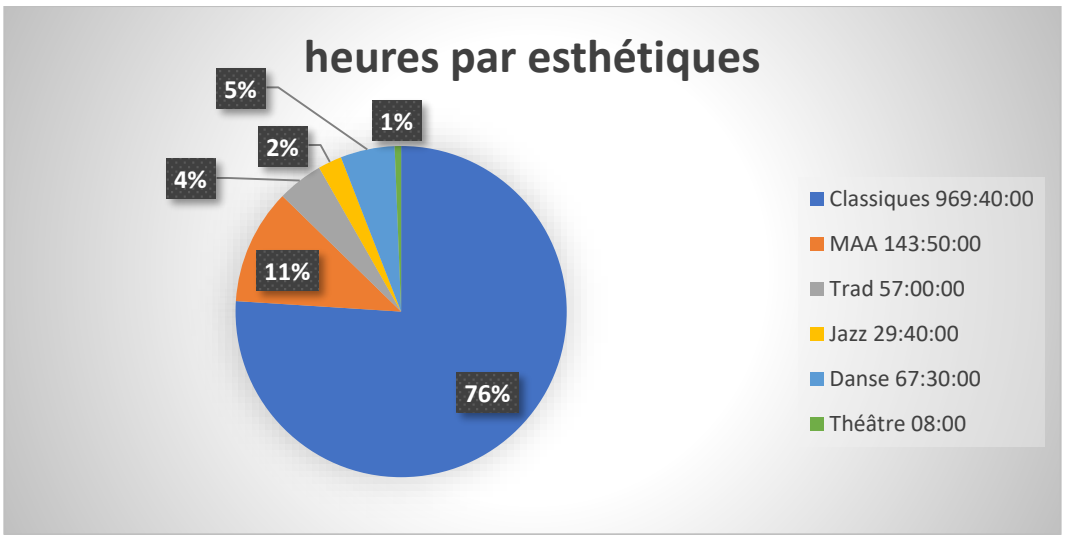

Un tiers des heures de cours des enseignants sont des cours collectifs :

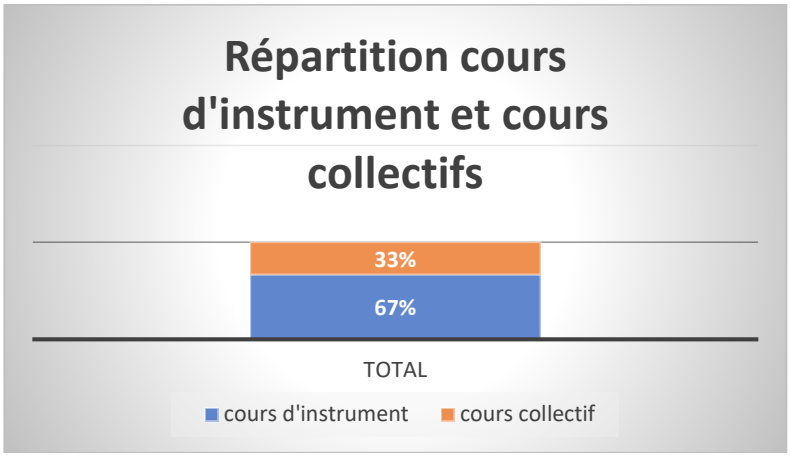

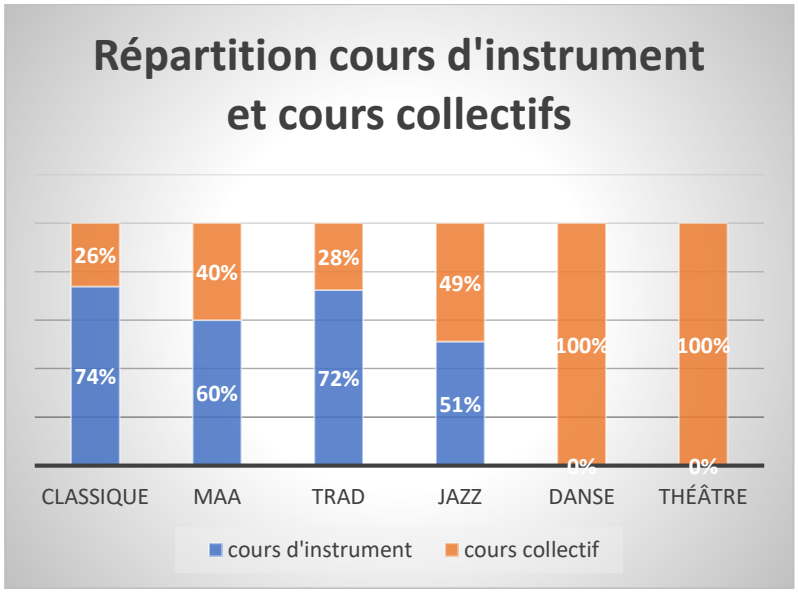

La répartition des heures de cours hebdomadaires par collectivités adhérentes est :

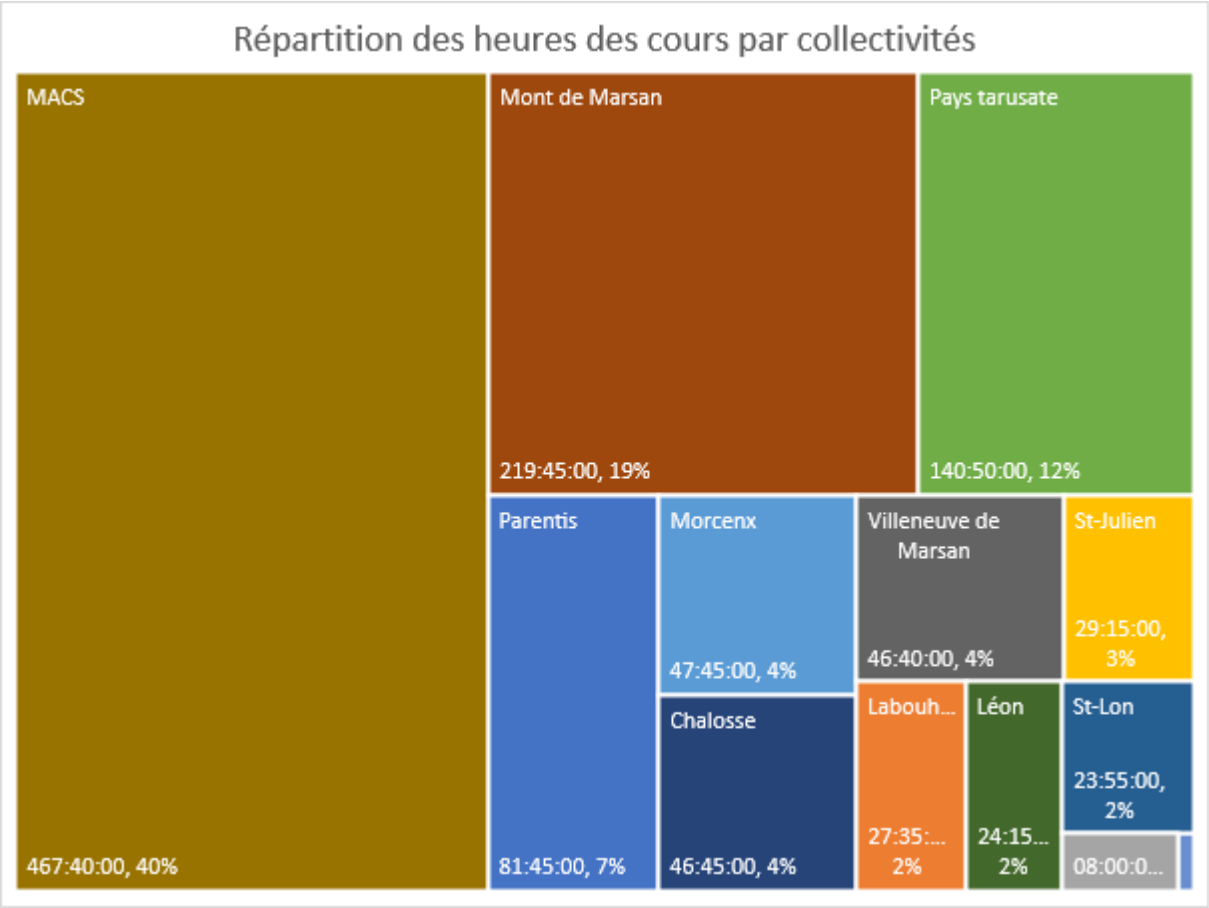

La répartition générale des disciplines enseignées est :

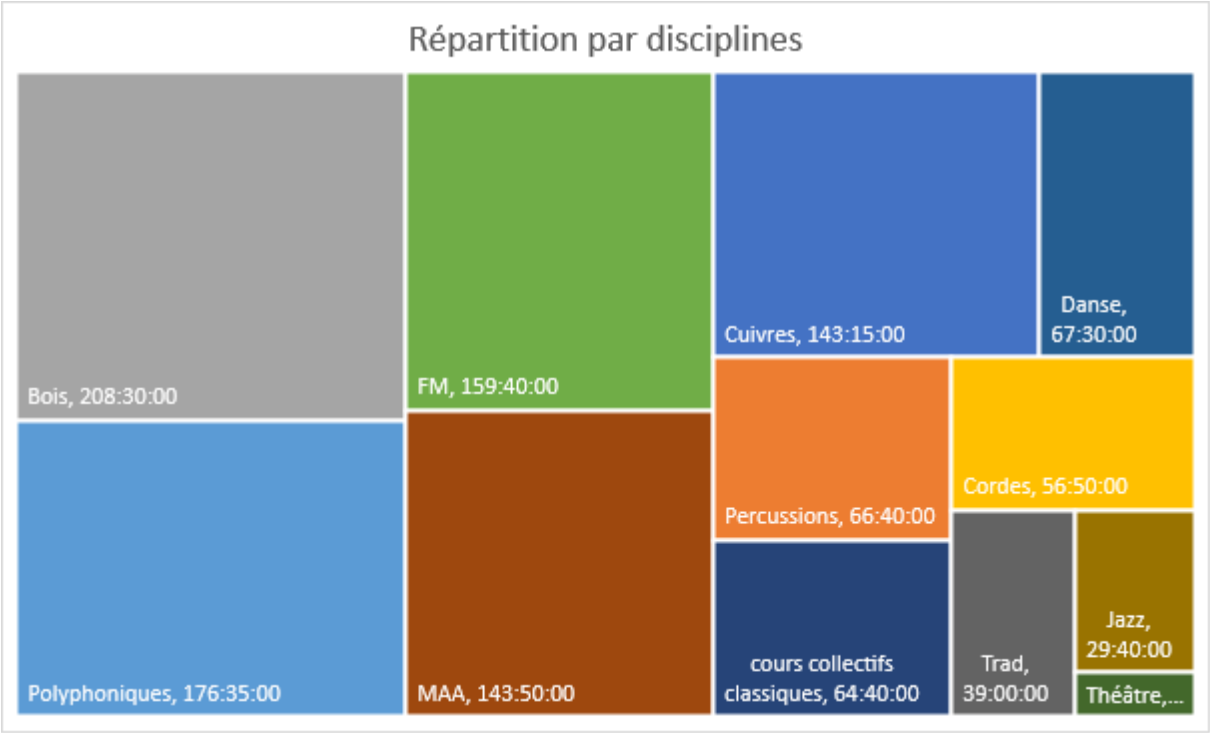

Au sein de chacune des collectivités, cette répartition des heures enseignées par disciplines est très différente :

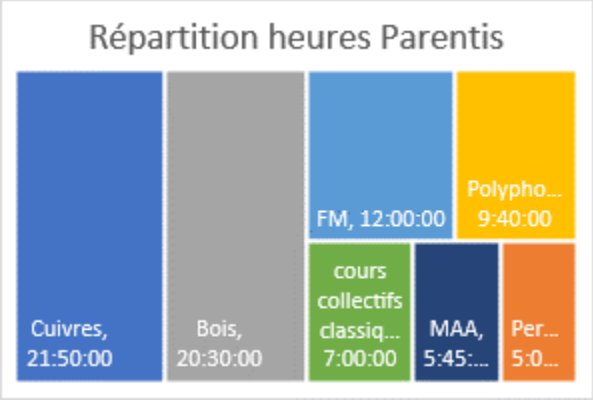
Répartition heures Parentis
Cuivres, 21:50:00
Bois, 20:30:00
FM, 12:00:00
Polypho... 9:40:00
cours collectifs classiq... 7:00:00
MAA, 5:45:...
Per... 5:0...

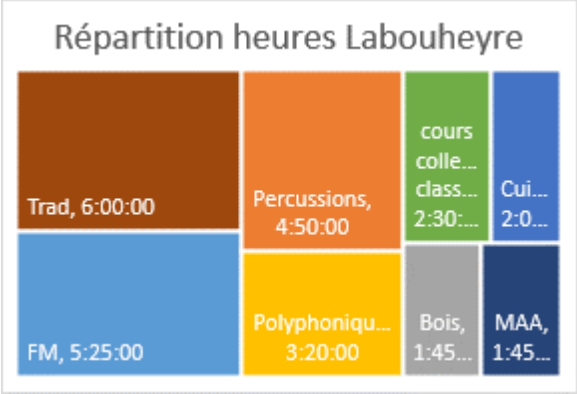
Répartition heures Labouheyre
Trad, 6:00:00
Percussions, 4:50:00
cours colle... class... 2:30:...
Cui... 2:0...
FM, 5:25:00
Polyphoniqu... 3:20:00
Bois, 1:45...
MAA, 1:45...

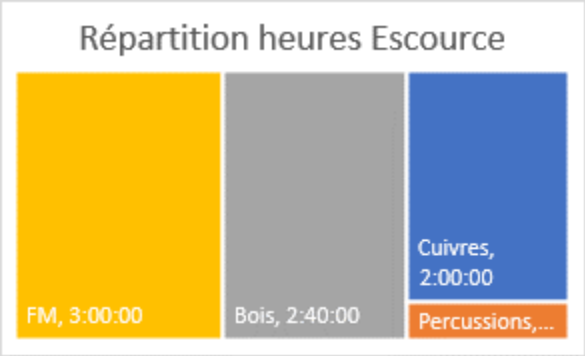
Répartition heures Escource
FM, 3:00:00
Bois, 2:40:00
Cuivres, 2:00:00
Percussions,...

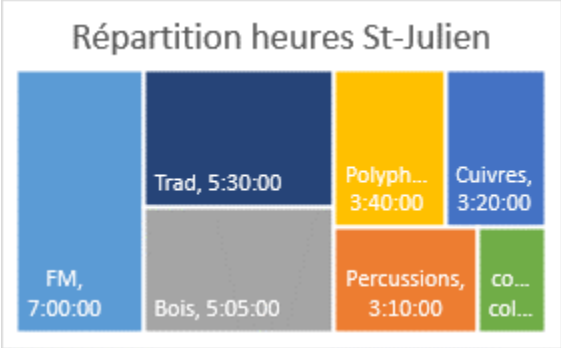
Répartition heures St-Julien
FM, 7:00:00
Trad, 5:30:00
Polyph... 3:40:00
Cuivres, 3:20:00
Bois, 5:05:00
Percussions, 3:10:00
co... col...

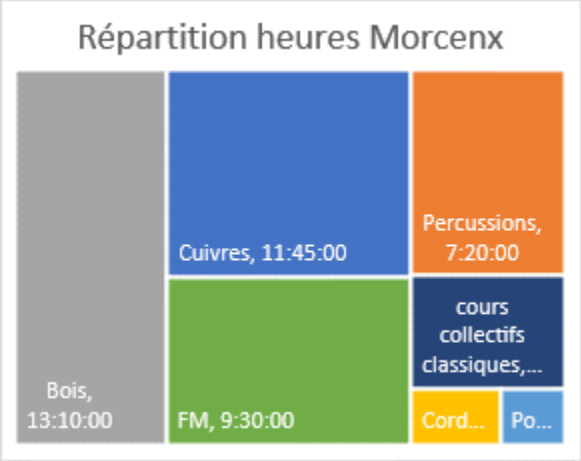
Répartition heures Morcenx
Bois, 13:10:00
Cuivres, 11:45:00
Percussions, 7:20:00
cours collectifs classiques,...
FM, 9:30:00
Cord...
Po...

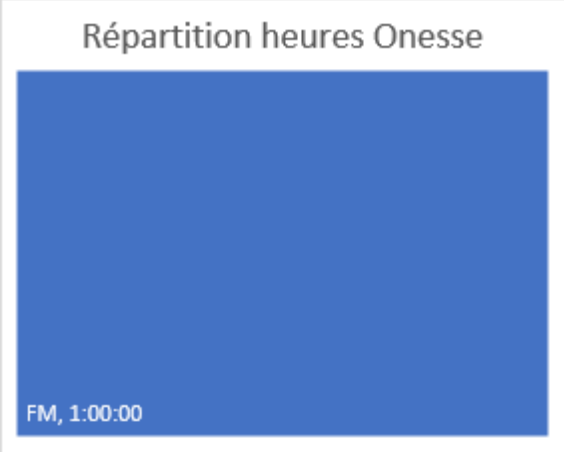
Répartition heures Onesse
FM, 1:00:00

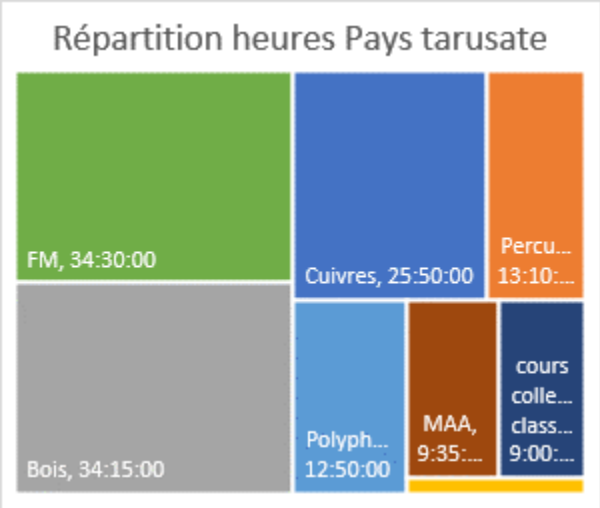
Répartition heures Pays tarusate
FM, 34:30:00
Cuivres, 25:50:00
Percu... 13:10:...
Bois, 34:15:00
Polyph... 12:50:00
MAA, 9:35:...
cours colle... class... 9:00:...

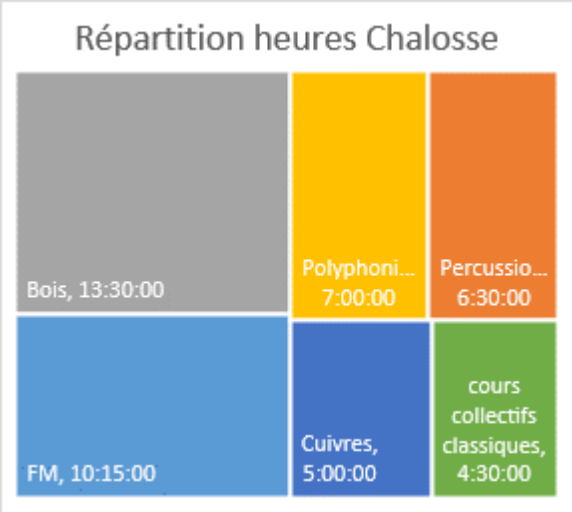
Répartition heures Chalosse
Bois, 13:30:00
Polyphoni... 7:00:00
Percussio... 6:30:00
FM, 10:15:00
Cuivres, 5:00:00
cours collectifs classiques, 4:30:00

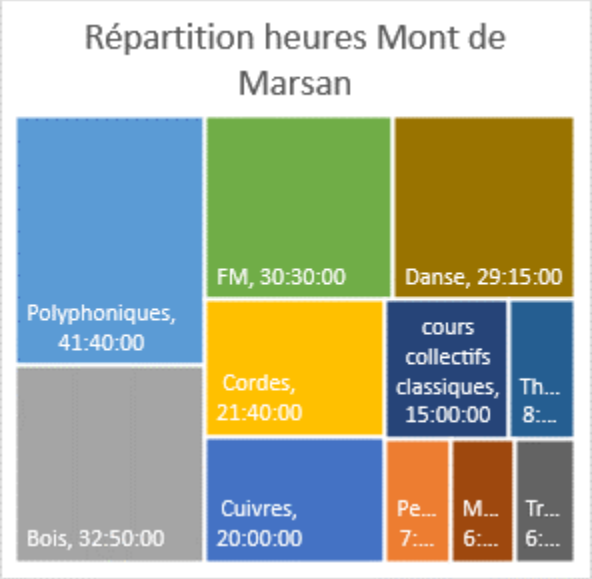

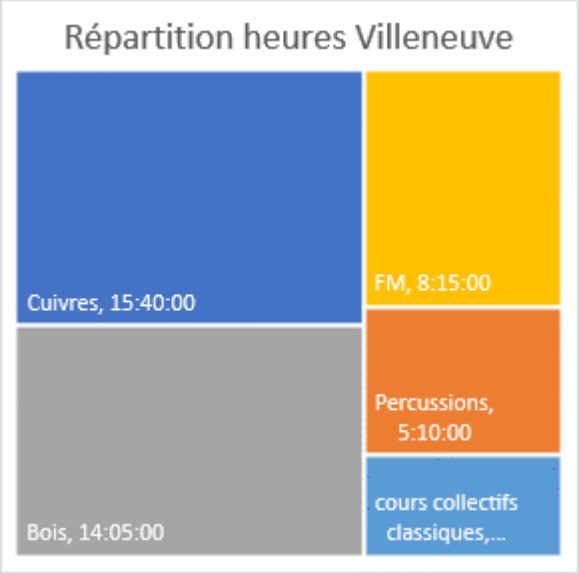

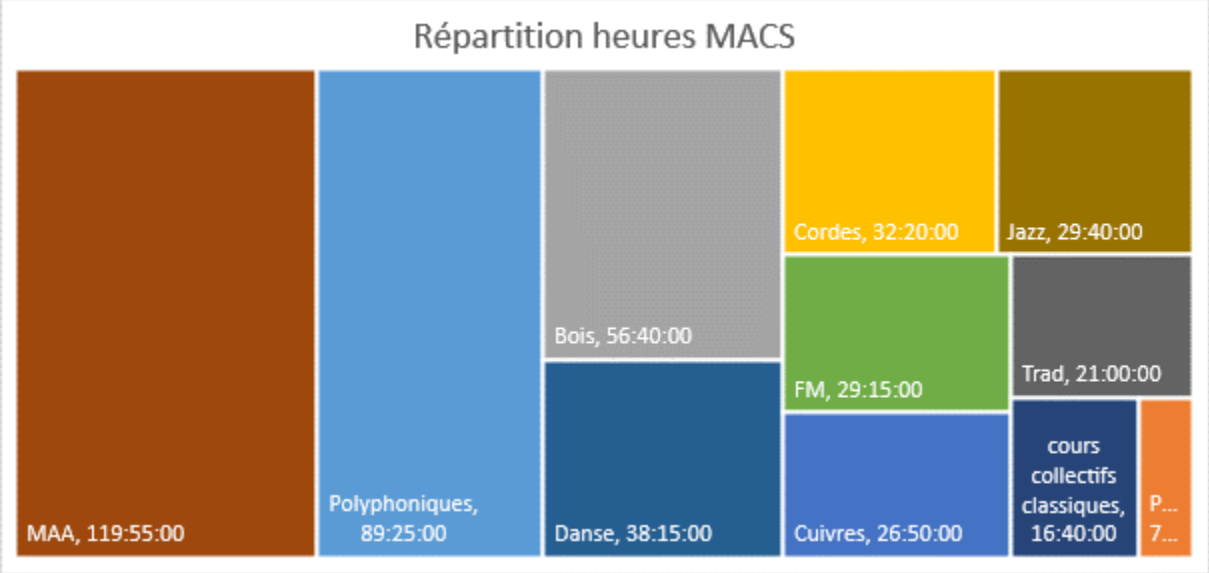

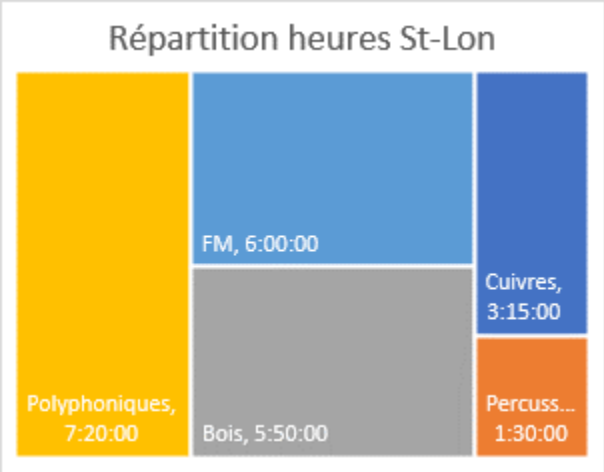

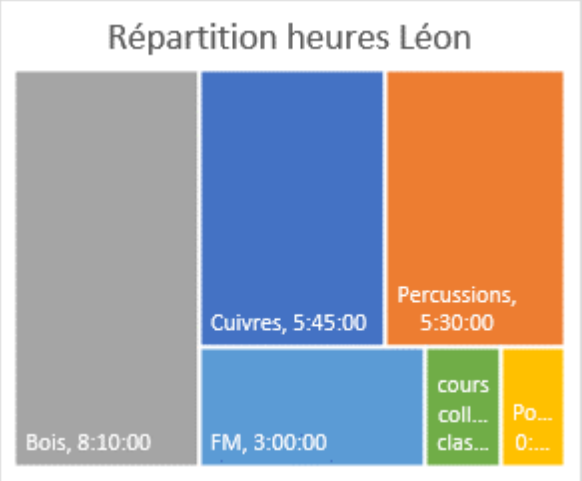

Ces tableaux mettent en évidence des satisfactions mais aussi des lacunes.

La Formation Musicale est présente sur la majorité des sites jusqu'au 2ème cycle. Seul le 3ème cycle n'est proposé qu'à Mont de Marsan et sur MACS.
Les cours collectifs classiques (orchestre junior ou cadet, ateliers de pratique instrumentale collective, musique de chambre…) sont présents partout, ce qui correspond à la priorité que nous nous étions fixés dans le projet d'établissement précédent.

Certaines esthétiques restent sous-représentées sur certains sites.
C'est particulièrement le cas pour les Musiques Actuelles Amplifiées qui est la discipline principale sur MACS, qui n'est que marginale sur trois autres sites et absente des derniers.
De la même façon, le jazz n'existe aujourd'hui que sur MACS.
La danse, enfin, n'est présente que sur MACS et Mont de Marsan.

2) Les élèves

Le nombre d'élèves « physiques » du Conservatoire est de 1844.
L'évolution depuis 2016 est la suivante :

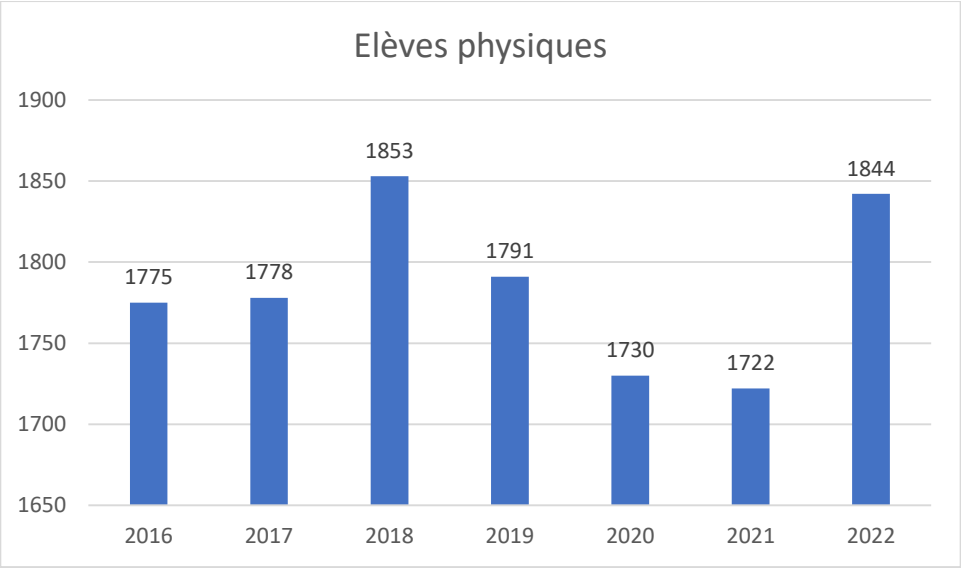

Une vue plus fine nous est donnée par l'évolution du nombre de cursus :

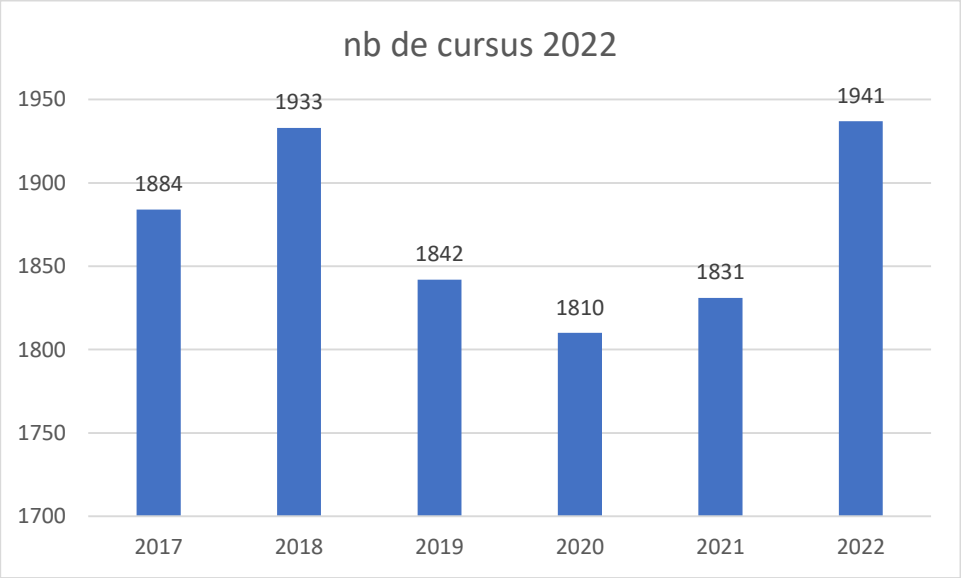

Il y a cette année 44 double-cursus danse et musique, 48 double cursus musique et 2 double-cursus musique et théâtre.

L'origine géographique des élèves suivant ces cursus est :

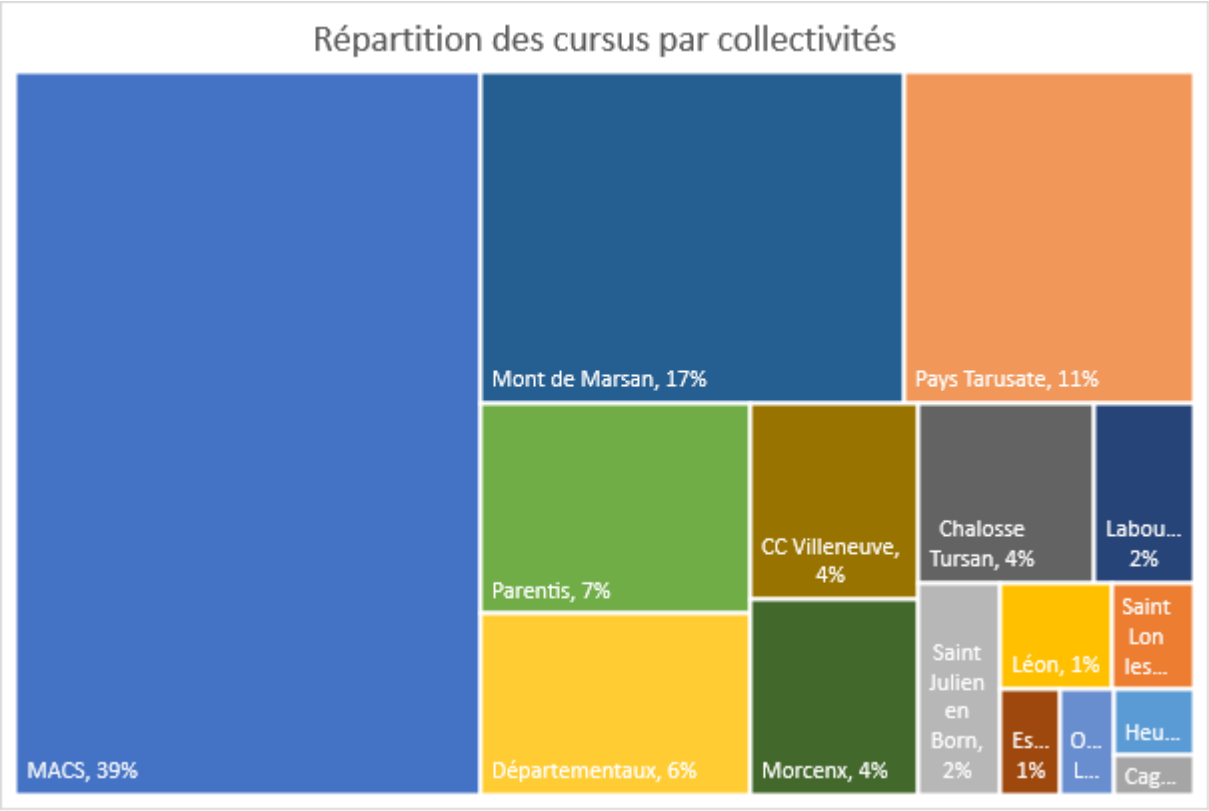

Avec une répartition par antennes :

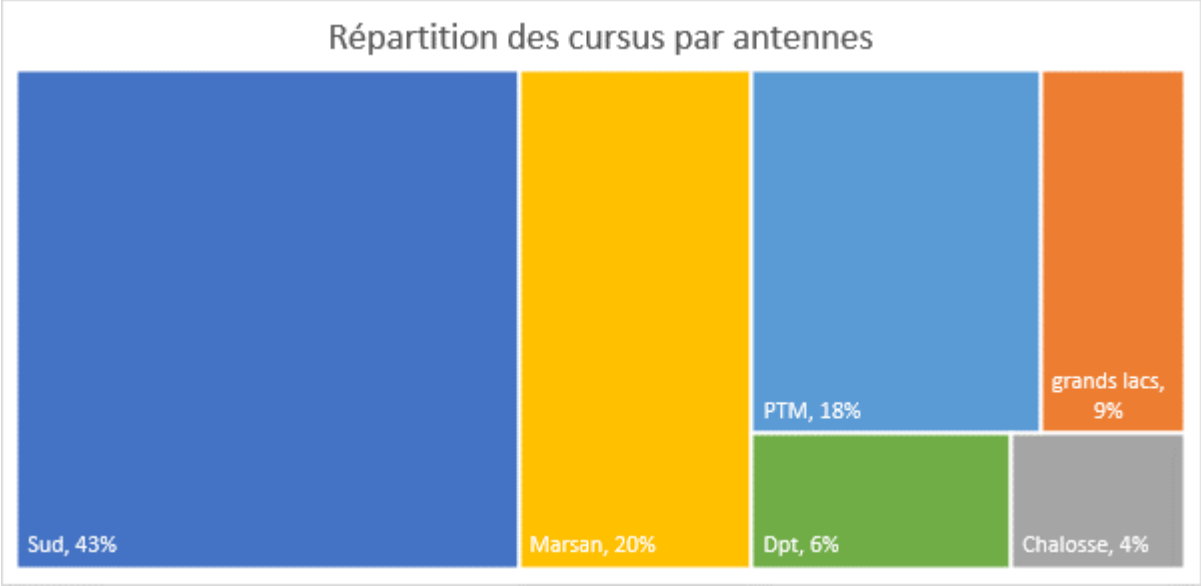

La répartition par âges des élèves est :

REPARTITION DES ELEVES SUIVANT LEUR AGE

	MUSIQUE	DANSE	ART DRAMATIQUE
Moins de 6 ans	21	22	0
6 ans	107	25	0
7 ans	139	18	0
8 ans	166	15	0
9 ans	184	13	0
10 ans	169	9	0
11 ans	150	15	7
12 ans	146	8	11
13 ans	113	7	14
14 ans	106	11	7
15 ans	77	0	0
16 ans	68	3	0
17 ans	46	2	0
18 ans	14	0	0
19 ans	9	0	0
20 ans	4	0	0
21 ans	6	1	0
22 ans	3	0	0
23 ans	3	0	0
24 ans	3	0	0
25 à 29 ans	17	1	0
30 ans et plus	142	23	0
Elèves dont l'âge est non renseigné	0	0	0

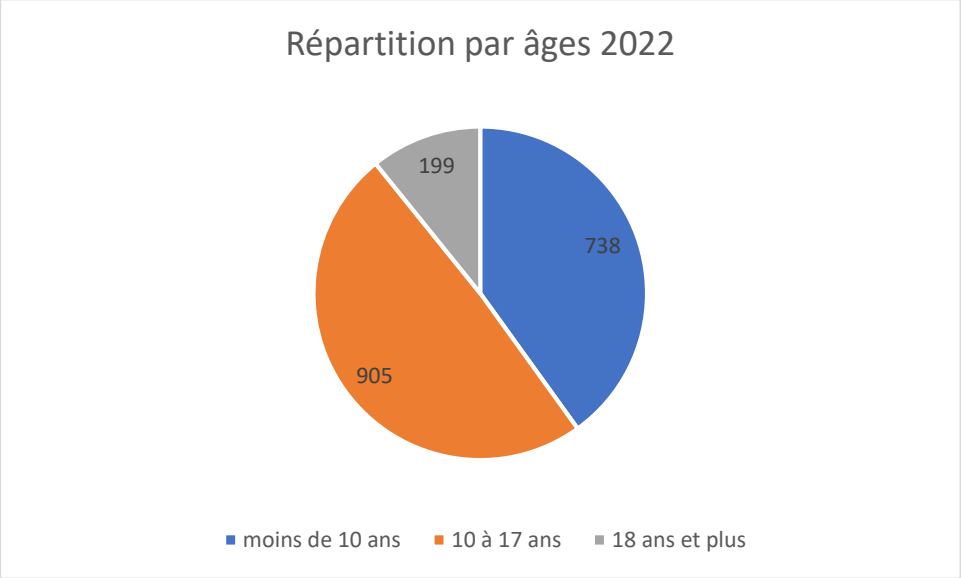

Au sein de nos cursus ou propositions de formation, ils se répartissent ainsi :

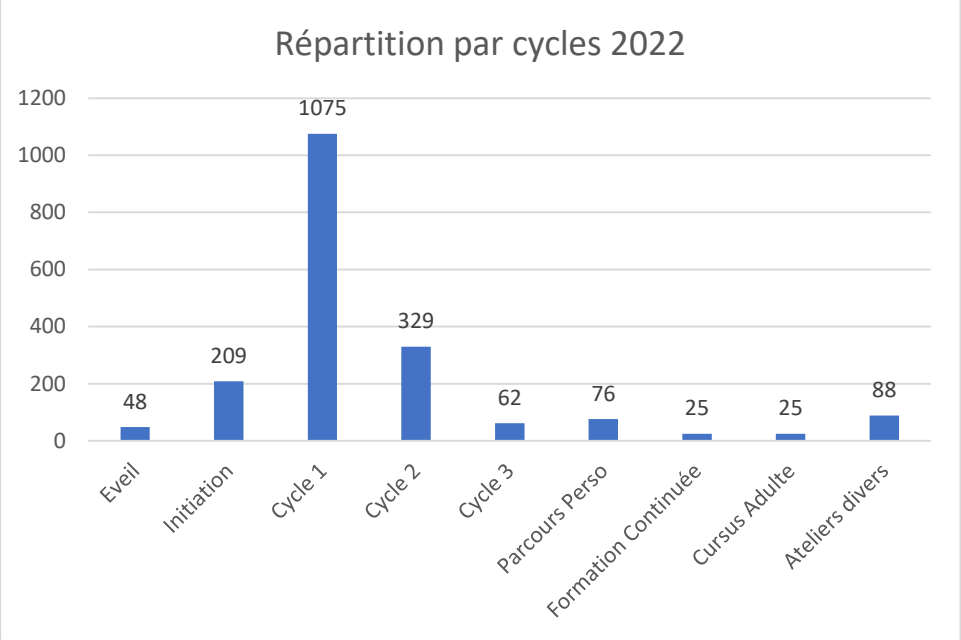

Madame LAFORIE s'interroge sur l'éveil sur tout le territoire.
Monsieur BONTE rappelle que l'éveil est peu présent au conservatoire, celui qui fonctionne réellement c'est un éveil commun musique et danse (activités corporelles d'apprentissage) basé sur Mont de Marsan et le sud en lien avec les classes de danse. L'action en milieu scolaire du Conservatoire est un aperçu des activités artistiques qu'il propose.
Madame la Présidente rappelle le schéma d'enseignement artistique qui sera lancé par le Département des Landes pour définir le rôle de chacun.

3) Les familles

Le quotient familial moyen des familles inscrites au Conservatoire est de 1 181 €
Le Quotient médian de 1 144 €.

Ces chiffres diffèrent d'une antenne à l'autre :

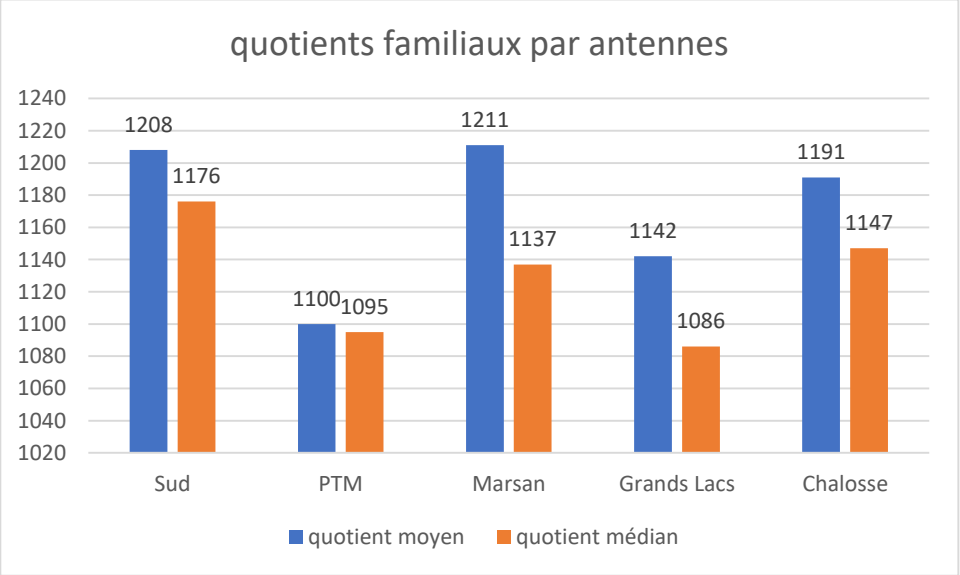

37 % des familles ont un quotient familial inférieur à 1000 €.
30 % des familles ont un quotient familial de 1000 à 1500 €.
33 % des familles ont un quotient familial de plus de 1500 €.

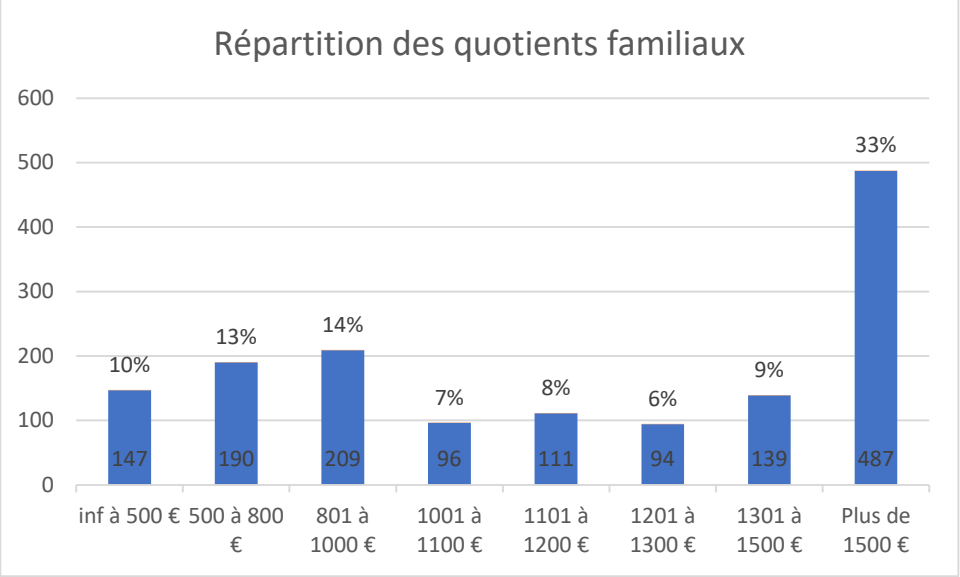

Cette répartition globale peut subir des fluctuations en fonction des sites comme le montre cette répartition par antennes :

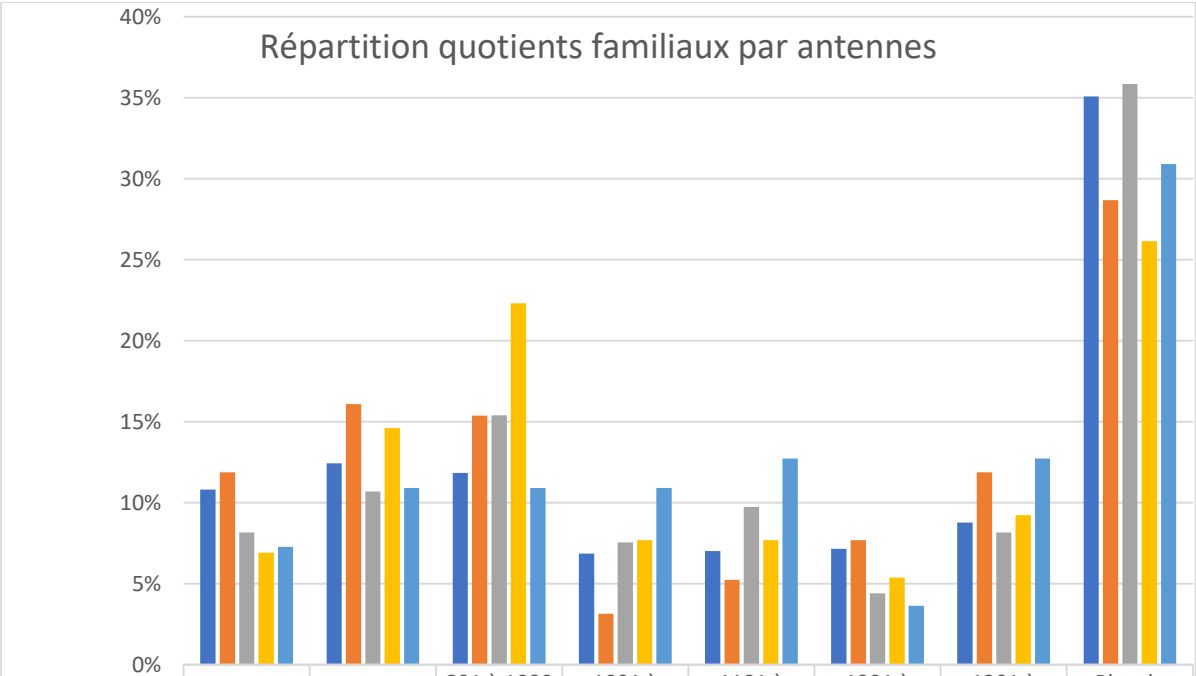

	inf à 500 €	500 à 800 €	801 à 1000 €	1001 à 1100 €	1101 à 1200 €	1201 à 1300 €	1301 à 1500 €	Plus de 1500 €
Sud	11%	12%	12%	7%	7%	7%	9%	35%
PTM	12%	16%	15%	3%	5%	8%	12%	29%
Marsan	8%	11%	15%	8%	10%	4%	8%	36%
Grands Lacs	7%	15%	22%	8%	8%	5%	9%	26%
Chalosse	7%	11%	11%	11%	13%	4%	13%	31%

4) Nos actions sur le terrain

Le Conservatoire comme partenaire de l'action culturelle dans les Landes

Le Conservatoire des Landes poursuit et souhaite développer son action en lien avec l'Education Artistique et Culturelle et la diffusion culturelle.

Un partenariat fort est noué avec l'Education Nationale. Trois collèges du Département (Mont de Marsan, Soustons, Capbreton) accueillent une classe CHAM et un collège (Mont de Marsan) accueille une classe CHAT.

Deux dispositifs Orchestre à l'école sont déployés.

- Le dispositif Orchestre à l'Ecole est porté dans le Collège Jules Ferry de Gabarret. Ce collègue classé en Réseau d'Education Prioritaire est situé dans une zone rurale très éloignée des centres urbains du Département des Landes. Fortement soutenu par le Département des Landes aux côtés du Conservatoire des Landes cette action entre dans sa 5ème année. L'année 2022 a été marquée par le partenariat avec le trompettiste Nicolas Gardel et son groupe les Headbangers : intervention au collège et concert de restitution.
- Un nouvel Orchestre à l'Ecole est créé à la rentrée 2022 dans l'école Jean Jaurès de Saint Martin de Seignanx. Il concerne une cohorte de CE2 de 66 élèves autour des musiques traditionnelles. Il s'inscrit dans la volonté du Département des Landes de promouvoir la culture gasconne.

Une opération innovante est menée à la rentrée 2022 avec la création du **projet « Danse à l'école »** Pour cette expérimentation, une classe de la commune de Soustons, qui accueille le centre chorégraphique de la Marensine, réalise 2h de cours de danse par semaine, 1h danse classique et 1h danse contemporaine, avec les professeurs du Conservatoire. Le lien avec la saison culturelle de la commune de Soustons et en particulier l'accueil des compagnies de Danse est un élément fort du projet. Pour cette opération, un accompagnement budgétaire a été accordé par la DRAC Nouvelle Aquitaine, la commune de Soustons et la communauté de communes MACS.

Il faut souligner que l'année 2022 marque la fin de l'expérience « **Orchestre après l'Ecole** » avec la commune de Ondres. Ce dispositif inspiré de l'orchestre à l'école s'appuie sur l'accueil périscolaire. La famille des cordes frottées est choisie avec le violon, l'alto, le violoncelle et la contrebasse. Chaque semaine les enfants ont été pris en charge 1h30 par les professeurs du Conservatoire et à chaque séance ils ont été réunis en orchestre. L'expérience a été très positive avec une forte adhésion des enfants. Le départ de la commune de Ondres a mis fin au projet.

Le Conservatoire des Landes poursuit **la collaboration avec le Théâtre de Gascogne pour la mise en œuvre d'action EAC**. En 2021/2022 4 collaborations ont été mises en œuvre en lien avec la programmation de la scène conventionnée : Atelier percussions, A la découverte des sons, La Musique Assistée par Ordinateur, A la rencontre de la Danse. Il est important de souligner que le projet d'EAC « Musique Assistée par Ordinateur » a été réalisé dans deux Instituts Médico Educatif (IME) pour jeunes enfants en situation de handicap. Le Conservatoire s'est doté pour cela d'un matériel informatique dédié, performant et mobile qui permet la réalisation de l'atelier dans tous les lieux. Pour l'année scolaire 2022/2023, 3 actions EAC en partenariat avec le Théâtre de Gascogne sont programmées : Eveil Musical, Exploration du mouvement dansé, A la découverte des cuivres.

De nombreux partenariats sont réalisés avec l'Education Nationale. En 2022 le Conservatoire a été missionné pour initier les enseignants des classes de primaires à la fonction de chef de chœur dans le cadre de leur activité chorale. En 2023, des partenariats sont prévus avec les écoles de Labouheyre, de Messange et de Morcenx-la-Nouvelle sur le thème des musiques Traditionnelles.

Chaque année le Conservatoire des Landes propose au public scolaire **un spectacle jeune public**. Les deux années de crise sanitaire n'ont pas permis la finalisation du précédent spectacle mais l'année 2022 a vu la création du nouveau spectacle « Anatole », conte musical original pour quintet à cordes et récitant. Il sera proposé aux scolaires à la rentrée 2023/2024. Un atelier Percussions a été réalisé en 2022 aux collèges de Tartas et Mimizan et reconduit pour l'année scolaire actuelle.

Le Conservatoire poursuit le partenariat avec le Foyer Lestang de Soustons (Associations Européennes des Handicapés Moteurs) et un atelier percussion est créé en 2023 avec l'association PEP40 intégrant des jeunes primo arrivants.

Le Conservatoire est en 2022 **labélisé QUALIOPI**. Obtenir cette certification, au terme d'une long processus d'audit et de diagnostic, permet au Conservatoire des Landes d'être reconnu comme un organisme proposant des offres de formation qualitatives pouvant répondre à la diversité des demandes. Cette certification ouvre la porte à des projets soutenus et financés par les organismes chargés de la formation professionnelle.

L'année 2022 a été particulièrement dense pour le Conservatoire avec les manifestations autour du 40ème anniversaire de l'établissement. La déclinaison « 40 ans – 40 manifestations – 40 partenariats – 40 parrains » a permis de nombreuses rencontres et collaborations et nous a imposé de sortir de nos murs très fréquemment.

Ces 40 manifestations exceptionnelles se sont ajoutées au calendrier « habituel ». Cela nous a permis d'atteindre le chiffre exceptionnel de 168 manifestations sur l'année (la moyenne des années précédentes [hors Covid] se situe à 140 manifestations).

Le tableau ci-dessous dresse la liste chronologique de ces manifestations.

Antenne	date	nom de la manifestation	lieu	nombre d'élèves participant	estimation du public	remarques (partenariats….)
Grands Lacs	12/01/2022	Concert du Nouvel An	PARENTIS, salle des fêtes	30	100	Gros concert prévu qui s'est transformé en audition de petits ensembles de classes en raison du Covid
Grands Lacs	17/01/2022	Répé publique Orchestre Cadet	PARENTIS, salle des fêtes	15		Pour remplacer leur prestation prévue le 12/01
Marsan	21/01/2022	Concert des professeurs	Auditorium | Ecole de Musique MDM		80	au profit de l'association enfants d'ailleurs, élèves ici
Sud	22/01/2022	40 ans - 400 Molière - Concert Lecture Danse / Flûte / Violoncelle	Médiathèque - Bénesse-Maremne	13	50	Lecture, Isabelle Buthaud, 2 représentations 16h30 et 18h30 - Tout public
Marsan	26/01/2022	Nuit des Conservatoires - spectacle chorégraphique	Théâtre du Péglé |Mont-de-Marsan	24	69	
Grands Lacs	26/01/2022	Répé publique Orchestre Junior	PARENTIS, salle des fêtes	30		Pour remplacer leur prestation prévue le 12/01
Sud	27/01/2022	Nuit des conservatoires	Pôle Sud	55	200	Deux représentations
Sud	28/01/2022	Nuit des conservatoires	Pôle Sud	57	270	Trois représentations
Marsan	28/01/2022	Nuit des Conservatoires - spectacle chorégraphique	Théâtre du Péglé |Mont-de-Marsan	33	85	
PTM	02/02/2022	Audition Soliste d'un jour	Médiathèque de Rion	15	40	

Sud	04/02/2022	Concert 1ère partie - Département Jazz	Ph'art Capbreton	10	200	Jazz Partner's
Marsan	05/02/2022	Concert	Perquie	43	100	
Sud	08/02/2022	Pôle Sud	Musicopole	10	50	
Chalosse	10/02/2022	Audition Piano Instrument	HAGETMAU	15	30	
PTM	11/02/2022	Concert de l'orchestre junior	Médiathèque de Rion	15	40	
Marsan	11/02/2022	Classe de Flûte | Hautbois |Trompette | Harpe |Violoncelle	Auditorium | Ecole de Musique MDM	32	100	
Sud	06/03/2022	Joue Moi 10 Mots - Percus digitales / Flûte / Violoncelle	Salle des Fêtes - Habas	12	60	Atelier des mots / Sabine REGNIER
Sud	08/03/2022	Musicopole - Violoncelle / Clarinette / Trompette / Saxophone	Pôle Sud	11	35	
Sud	09/03/2022	40 ans - 400 Molière - Concert Lecture Piano / Guitare / Saxophone / Hautbois / Basson	Eglise - St Jean de Marsacq	11	105	Lecture, Xavier Corderand, 2 représentations 16h30 et 18h30 - Tout public
Grands Lacs	12/03/2022	Journée Orchestre Junior des Grands Lacs	ESCOURCE, petite salle des fêtes	44	0	Pas de concert en fin de journée, salle des fêtes insdisponible
Grands Lacs	15/03/2022	Concert OJGL	LABOUHEYRE, cinéma	44	60	
Sud	16/03/2022	Concerts Flash - Toutes Classes	Pôle Sud	20	50	
Sud	18/03/2022	40 ans - Soirée Orchestres OAE /Cadet / Junior / Cordes / Percussions / FM Chorale	Salle Capranie - Ondres	120	300	
Sud	19/03/2022	Café musique - Cuivres	Pôle Sud	13	35	

Grands Lacs	19/03/2022	Concert OJGL	PARENTIS, salle des fêtes	44	120	
Sud	21/03/2022	South Town Jazz - Jazz (cycle 3)	Pôle Sud	15	80	
Grands Lacs	23/03/2022	Audition classes de Clarinettes et Saxophones	PARENTIS, centre administratif	18	50	
Sud	25/03/2022	South Town Jazz - CHAM	Soustons			
Sud	26/03/2022	South Town Jazz - CHAM	Soustons			
Grands Lacs	26/03/2022	Aubade pour inauguration fontaine St-Jacques	LABOUHEYRE	4	30	
Sud	29/03/2022	40 ans - Piano Day - Piano / Jazz / MAA	Pôle Sud	60	250	
PTM	30/03/2022	Audition ensembles divers	Médiathèque de Rion	15	40	
Marsan	30/03/2022	Classe de Piano	Auditorium | Ecole de Musique MDM	12	65	au profit d'UNICEF
Marsan	01/04/2022	Avant-première Film "En corps" + débat	Cinéma Le Grand Club | Mont-de-Marsan	20	-	
Sud	02/04/2022	40 ans - 400 Molière - Concert Micro-Folies Cor / Danse / Saxophone / Jazz	Médiathèque - Soustons	13	69	15h00 - Tout public + représentation EHPAD
Marsan	02/04/2022	Inauguration Festival Yéraz	Mont-de-Marsan	12	-	
PTM	05/04/2022	Petites soirées musicales de la médiathèque "Cuivres"	Médiathèque de Morcenx	14	40	
Sud	06/04/2022	Concerts Flash - Toutes Classes	Pôle Sud	20	50	

PTM	06/04/2022	Petites soirées musicales de la médiathèque "Percussions"	Médiathèque de Morcenx	30	70	
PTM	07/04/2022	Petites soirées musicales de la médiathèque "Bois"	Médiathèque de Morcenx	15	40	
Marsan	08/04/2022	Classe de Flûte	Auditorium | Ecole de Musique MDM	14	30	
Sud	09/04/2022	Café musique - Bois	Pôle Sud	15	50	Classe de Flûte
Sud	09/04/2022	40 ans - A Tot Vedent - Musiques Trad - Maa - Cordes	Le Tube - Seignosse	150	300	
Marsan	09/04/2022	Concert Unicef Marché	Mont-de-Marsan	15	100	au profit d'UNICEF
Grands Lacs	11/04/2022	Audition polyphoniques et violon	PARENTIS, centre administratif	19	50	
Sud	12/04/2022	Musicopole Violon / Saxophone / Hautbois / Violoncelle / Musique de chambre / Contrebasse	Pôle Sud	30	70	
PTM	13/04/2022	Audition	Ecole de musique de Laluque	10	30	
Marsan	13/04/2022	Classe de piano	Auditorium | Ecole de Musique MDM	9	25	
Grands Lacs	14/04/2022	Audition polyphoniques et violon	LABOUHEYRE, cinéma	17	40	
Sud	15/04/2022	40 ans - Concert MAA	Roger Hanin - Soustons	30	250	Julien Granel
Marsan	15/04/2022	Concert Orchestre cadet	Auditorium | Ecole de Musique MDM	19	100	
Marsan	16/04/2022	Classe de Violon	Auditorium | Ecole de Musique MDM	15	40	

Marsan	16/04/2022	1ère partie de l' Orchestre Montois : Orchestre junior	Le Pôle | Saint-Pierre-du-Mont	17	-	
Chalosse	16/04/2022	40 ANS CDL	HAGETMAU	80	100 + 300 le soir	
Marsan	06/05/2022	Audition grands élèves	Auditorium | Ecole de Musique MDM	12	30	
PTM	07/05/2022	100 ans de l'harmonie de Pontonx	Arènes de Pontonx	30	250	
Grands Lacs	07/05/2022	A Tot Vedent	PARENTIS, arènes	100	270	
Sud	10/05/2022	Musicopole Flûte / Tuba / Trombone /Piano / Guitare	Pôle Sud	20	70	
Marsan	10/05/2022	Audition Guitare	Auditorium | Ecole de Musique MDM	12	37	
Sud	11/05/2022	40 ans - 400 Molière - Concert Kamishibaï Hautbois / Sax' / Musique Trad	Médiathèque - Messanges	7	80	Kamishibaï, Christelle Lavielle, 2 représentations 15h30 - Centre de loisirs . 18h30 - tout public
Marsan	11/05/2022	Classe de Violoncelle et Orchestre	Auditorium | Ecole de Musique MDM	16	35	
Sud	13/05/2022	40 ans - Concert Orchestres Orchestre Cadet	Théâtre de verdure - Labenne	30	100	Orchestre Labenne Music', Muriel Sallabery
Sud	14/05/2022	40 ans - Concert de printemps Orchestre Junior	Roger Hanin - Soustons	25	350	
PTM	14/05/2022	Journée orchestres juniors réunis	Arènes de Pontonx	90	200	

Grands Lacs	14/05/2022	Concert OJGL	ESCOURCE, salle des fêtes	44	150	En 1ère partie du concert de Printemps de l'harmonie d'Escource. 2 morceaux en commun
Sud	17/05/2022	Musicopole Hautbois / Piano / Flûte / Violon	Pôle Sud	12	40	
Grands Lacs	18/05/2022	Audition classes de Flûtes	PARENTIS, centre administratif	11	40	
Sud	20/05/2022	40 ans - Orgue sensoriel Foyer LEstang / MAA / Orchestre Symphonique / Orchestre à Cordes	Salle Capranie - Ondres	50	210	Foyer Lestang, Vincent Houdin
Sud	21/05/2022	Café musique - Cordes	Pôle Sud	20	40	Violoncelle / Orchestre à cordes / Violon / Guitare
Sud	21/05/2022	40 ans - Pastor of Muppets Les cuivres / Saxophone / Batterie	La Mamiselle - Saubrigues	20	300	
Marsan	21/05/2022	Concert de Printemps - 40 ans CDL	Alambic des Arts | Villeneuve-de-Marsan	59	156	
Sud	25/05/2022	40 ans - 400 Molière - Théâtre Concert Théâtre / Saxophone / Piano / Percu digitales	Pôle Sud *(Médiathèque Tyrosse)*	10	160	Troupe de jeunes amateurs du centre de loisirs ; 2 représentations 15h00 - Centre de loisirs ; 18h30 tout public
Grands Lacs	25/05/2022	Concert conte "le Petit Prince"	PARENTIS, arènes	30	300	Avec l'harmonie de PARENTIS
Chalosse	01/06/2022	Audition classe de Guitare	HAGETMAU	Tte la classe	20	
Marsan	02/06/2022	CHAT ; Classe de 6ème à 19h	Théâtre du Péglé |Mont-de-Marsan	10	67	

Marsan	02/06/2022	CHAT ; Classe de 5ème à 21h	Théâtre du Péglé |Mont-de-Marsan	11	46	
PTM	03/06/2022	Gala de l'école de musique	Foyer Municipal de Onesse-Laharie	35	150	
Marsan	03/06/2022	CHAT ; Classe de 4ème à 19h	Théâtre du Péglé |Mont-de-Marsan	9	59	
Marsan	03/06/2022	CHAT ; Classe de 3ème à 21h	Théâtre du Péglé |Mont-de-Marsan	6	37	
Marsan	04/06/2022	40 ans CDL	Le Pôle | Saint-Pierre-du-Mont	66	388	
Marsan	04/06/2022	40 ans CDL	Le Pôle | Saint-Pierre-du-Mont	111	334	
Sud	08/06/2022	Concerts Flash - Toutes Classes	Pôle Sud	20	50	
Sud	08/06/2022	40 ans - 400 Molière - Théâtre en musique Flûte	Médiathèque - Magescq	10	100	Troupe amateur de Magescq
Sud	08/06/2022	Concerts Flash - Flûte	Pôle Sud	20	70	
Grands Lacs	08/06/2022	Concert Cuivres et Percussions	PARENTIS, salle des fêtes	40	130	
Sud	11/06/2022	40 ans - 1982 Les Origines Maa	Salle des associations - St Lon les Mines	15	70	
Sud	14/06/2022	Musicopole Piano / Trombone	Pôle Sud	13	60	
Marsan	16/06/2022	Audition Violon, Percussions et Alto	Auditorium | Ecole de Musique MDM		20	
Sud	17/06/2022	40 ans - Concert de guitare classique	Pôle Sud	10	70	Julien Tastet
PTM	17/06/2022	Gala de l'école de musique	Ecole de musique de Laluque	20	40	

Sud	18/06/2022	40 ans - Gala de Danse Classique & Contemporaine	Salle Roger Hanin - Soustons	70	300	
PTM	18/06/2022	Fête de la musique	Médiathèque de Rion	10		
Marsan	18/06/2022	Concert MAA	Rock School | Mont-de-Marsan	9	-	
Sud	19/06/2022	40 ans - Gala de Danse Classique & Contemporaine	Salle Roger Hanin - Soustons	70	220	
Sud	20/06/2022	Fête de la Musique - Maa	Pôle Sud			
Sud	21/06/2022	Fête de la Musique - Concert Harmonica/ Piano Chorale "Un Air de Famille"	Hall de Pôle Sud	40	200	Mario Gachis et Maurine Grais
PTM	21/06/2022	Fête de la musique	Allées Marines Tartas	20		
PTM	21/06/2022	Fête de la musique	Pontonx	45	70	
Marsan	21/06/2022	Audition Piano et Harpe	Auditorium | Ecole de Musique MDM	22		
Marsan	21/06/2022	Fête de la Musique	Villeneuve-de-Marsan	37		
Chalosse	21/06/2022	fête de la musique	HAGETMAU	50	100	Médiathèque avec présentations instru aux école
PTM	22/06/2022	Gala de l'école de musique	St-Julien en Born, en plein air devant la mairie	25	80	
Marsan	22/06/2022	Audition Tutti	Auditorium | Ecole de Musique MDM	23	60	

Marsan	22/06/2022	Audition Clarinette	Auditorium | Ecole de Musique MDM	13	30	
Grands Lacs	22/06/2022	Zik'o Lac	PARENTIS	80	250	Transformé en Zik'aux arènes en raison de la météo menaçante
Marsan	23/06/2022	Fête de la Musique	Hôpital | Mont-de-Marsan			
Sud	24/06/2022	40 ans - Chorale "Un Air de Famille"	Cinéma - Vieux Boucau	50	120	CMR, Chorale On Air
Sud	25/06/2022	Café musique - Polyphonique	Pôle Sud	14	50	Harpe / Piano
Marsan	25/06/2022	Audition Violon	Auditorium | Ecole de Musique MDM	13	29	
Sud	27/06/2022	Musicopole Trompette / Basson / Harpe	Pôle Sud	19	96	
PTM	28/06/2022	Gala de l'école de musique	Derrière les arènes de Pontonx	30	60	
Marsan	28/06/2022	Festival Arte Flamenco - Ensemble de guitares	Auditorium | Ecole de Musique MDM	8	-	
PTM	29/06/2022	Gala de l'école de musique	Salle des fêtes de Rion	30	60	
Grands Lacs	30/06/2022	Portes Ouvertes	PARENTIS			
Chalosse	30/06/2022	Audition classe de Piano	HAGETMAU	Tte la classe	20	
Sud	01/07/2022	40 ans - Bal traditionnel Musiques et Danses Traditionnelles	Plage - Labenne	20	150	Didier Deblonde
PTM	01/07/2022	Gala de l'école de musique	Morcenx-Bourg, en plein air	50	150	

Sud	02/07/2022	40 ans - 400 Molière - Conférence en musique Flûte / Guitare	Médiathèque - St Lon les Mines	15	100	Partenariat avec la CCPOA Intervention de Jean-François Larralde
Sud	02/07/2022	40 ans - 400 Molière - Théâtre en musique Flûte / Guitare	Médiathèque - Bélus	15	100	Partenariat avec la CCPOA Intervention de la troupe du Théâtre du Sentier
Grands Lacs	04/07/2022	Portes Ouvertes	ESCOURCE			
Sud	05/07/2022	Présentations d'instrument	Vx Boucau / Azur / Messanges / Moliets	35	300	Tournée des écoles / orchestre cadet
Marsan	05/07/2022	Livrodrome	Mont-de-Marsan	2	-	
Marsan	05/07/2022	Tournée des écoles	Villeneuve-de-Marsan	20	-	
Grands Lacs	05/07/2022	Portes Ouvertes	LABOUHEYRE			
Sud	07/07/2022	40 ans - Concert Festival Jazz Capbreton - Jazz	Capbreton	6	600	Trio Ballan
Marsan	10/08/2022	Concert Piano	Hossegor	4	-	
Grands Lacs	02/09/2022	Forum des associations	PARENTIS Arènes			
PTM	04/09/2022	Forum des associations	Arènes de Pontonx			
PTM	05/09/2022	Présentation instruments	Ecole élémentaire de Souprosse			
PTM	06/09/2022	Présentation instruments	Ecole élémentaire de Lesgor			
PTM	06/09/2022	Portes ouvertes	Ecole de musique de Souprosse			

PTM	07/09/2022	Portes ouvertes	Ecole de musique de Laluque			
PTM	08/09/2022	Présentation instruments	Ecole élémentaire de Onesse			
PTM	08/09/2022	Portes ouvertes	Foyer Municipal de Onesse-Laharie			
PTM	10/09/2022	Forum des associations	Halle de la Distillerie, Morcenx			
PTM	10/09/2022	Forum des associations	Stade, Onesse-Laharie			
PTM	10/09/2022	Forum des associations	Salle des activités de Rion			
PTM	10/09/2022	Forum des associations	Salle des sports de Tartas			
Marsan	10/09/2022	Forum des Associations	Villeneuve-de-Marsan		-	
Marsan	10/09/2022	Forum des Associations Mont-de-Marsan	Hall de Nahuques | Mont-de-Marsan	10	-	
Grands Lacs	10/09/2022	Forum des associations	ESCOURCE, parc de la médiathèque			
Marsan	11/09/2022	Forum des Associations Mont-de-Marsan	Hall de Nahuques | Mont-de-Marsan	10	-	
PTM	12/09/2022	Présentation instruments	Ecole élémentaire de Begaar			
PTM	12/09/2022	Portes ouvertes	Ecole de musique de Pontonx			
PTM	13/09/2022	Portes ouvertes	Grange Pelletrin de Tartas			

PTM	14/09/2022	Portes ouvertes	Ecole de musique de Morcenx			
PTM	14/09/2022	Portes ouvertes	Ecole de musique de Rion			
PTM	16/09/2022	Portes ouvertes	Salle de musique de St-Julien en Born			
Sud	19/10/2022	Concert Flash - Piano	Pôle Sud	15	30	
PTM	20/11/2022	Concert Ste Cécile	Salle des fêtes de Souprosse	11		Orchestre Junior en 1ère partie
Sud	22/11/2022	Musicopole Piano / Saxophone / Trombone / Violoncelle	Pôle Sud	19	50	
Sud	26/11/2022	Café Musiques - Toutes classes	Pôle Sud	20	80	Tuba / Harpe / Orchestre à cordes débutant
PTM	26/11/2022	Concert Ste Cécile	Arènes de Pontonx	19		
Marsan	02/12/2022	Concert du Téléthon	Auditorium | Ecole de Musique MDM	10	37	au profit du téléthon
PTM	03/12/2022	Concert Ste Cécile	Salle polyvalente de Tartas	16		
Sud	06/12/2022	Concert Toutes Classes Piano / Saxophone / Trompette / Orchestre Cadet / PIC CHAM	A noste - Soustons	23	80	
Sud	07/12/2022	Concert Flash - Trompette/ Piano / Violoncelle	Pôle Sud	25	80	
Marsan	10/12/2022	Concert de Noel	Théâtre le Molière | Mont-de-Marsan	117	350	
Sud	12/12/2022	Concert de Noël - Maa - Toutes Classes	Pôle Sud	15	80	

Sud	13/12/2022	Concert de Noël - Jazz et Musiques Trad - Toutes Classes	Pôle Sud	47	60	
Sud	14/12/2022	Concert de Noël - Toutes Classes - Piano / Cor / Trompette / Flûte / Guitare / Violon / FM	Salle des associations - St Lon les Mines	38	100	
PTM	14/12/2022	Auditon de Noël	Ecole de musique de Laluque	10		
Grands Lacs	14/12/2022	Concert de Noël	PARENTIS, église	60	200	
Sud	15/12/2022	Concert de Noël - Toutes Classes - Piano / Trompette / Flûte / PIC CHAM	Salle des Fêtes - Labenne	31	90	
Grands Lacs	15/12/2022	Concert de Noël	LABOUHEYRE, église	30	60	
Sud	16/12/2022	Concert de Noël - Tous dans le Van - Trompette / Guitare / Cor / Clarinette / Saxophone / Orchestre Junior	Pôle Sud	45	102	
PTM	17/12/2022	Concert Ste Cécile	Morcenx, salle du Maroc	35	400	Orchestre Junior en 1ère partie
Marsan	20/06/2023	Audition CHAM + Ensemble à cordes + ensemble de guitares	Auditorium | Ecole de Musique MDM	29		

Madame la Présidente laisse la parole à l'assemblée et présente quelques nouveaux délégués de l'assemblée générale du Conservatoire, dont mesdames DUVIGNAC de Léon, CAVAGNE (Mont de Marsan) et AINSES (Cagnotte), Monsieur MARTINEZ (Laluque), pour qui ce bilan d'activités, très détaillé, du Conservatoire est clair et explicite.
Après avoir constaté qu'il n'y a plus de questions, Madame la Présidente remercie tous les membres présents à cette assemblée générale.

Ordre du jour du comité syndical :

- ✓ **1-Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 23/02/2023**
- ✓ **2-Délibérations :**
  2-1 : Compte de gestion 2022
  2-2 : Compte administratif 2022
  2-3 : Affectation des résultats 2022
  2-4 : Budget Primitif 2023
  2-5 : Tarifs familles année scolaire 2023/2024
  2-6 : Règlement des études 2023/2024
  2-7 : Création d'un emploi permanent titulaire d'adjoint administratif principal 2ème cl à temps complet :
  2-8 : Création de 2 emplois permanents d'assistant enseignement artistique principal 1er classe
- ✓ **3-Pour information**
  Attribution d'un congé bonifié à un agent du Conservatoire des Landes
- ✓ **4-Questions diverses**

1. Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 23/02/2023 :

Madame la Présidente fait voter le procès-verbal du précédent comité syndical, adopté à l'unanimité.

2. Délibérations :

2-1 : Compte de gestion 2022 :

Madame DURQUETY, présente le compte de gestion établi par Monsieur MARLIN, Payeur Départemental des Landes, qui, excusé, a confirmé la parfaite concordance avec le compte administratif 2022.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

ADOPTE le compte de gestion 2022.

Madame la Présidente donne la parole à Madame BREQUE, représentante de la commune de Mont-de-Marsan, afin de présenter le Compte Administratif 2022, puis Madame DURQUETY quitte la salle.

2-2 : Compte administratif 2022 :

I : Le budget de fonctionnement 2022 réalisé en grandes masses :

Ce compte administratif 2022 établit un réalisé de :

- ✓ **4 519 448,93 € en dépenses de fonctionnement** soit 99,38 % du budget prévisionnel 2022.
- ✓ **4 604 313,73 € en recettes de fonctionnement**, soit 101,22% du budget prévisionnel 2022.

Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse d'environ 190 000€ entre 2021 et 2022, soit une augmentation de 4,53%.

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2019	CA 2020	CA 2021	PREVISIONNEL CA 2022	Evolution 2021/2022
O11	Charges à caractère général	405 502,72 €	266 468,62 €	327 195,93 €	456 841,08 €	39,62%
O12	Charges de personnel et frais assimilés	3 876 044,81 €	3 872 226,51 €	3 826 710,66 €	3 882 091,95 €	1,45%
65	Autres charges de gestion courante	51 969,47 €	50 588,85 €	70 111,82 €	82 706,51 €	17,96%
66	Charges financières	527,92 €	737,50 €	512,50 €	325,00 €	-36,59%
67	Charges exceptionnelles	59,18 €	370,00 €	6 172,20 €	426,00 €	-93,10%
68	Dotations aux provisions			1 500,00 €	1 500,00 €	0,00%
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**4 334 104,10 €**	**4 190 391,48 €**	**4 232 203,11 €**	**4 423 890,54 €**	**4,53%**
	Dépenses d'ordre	79 200,00 €	81 462,49 €	90 115,76 €	95 558,39 €	
	Total dépenses de fonctionnement	**4 413 304,10 €**	**4 271 853,97 €**	**4 322 318,87 €**	**4 519 448,93 €**	**4,56%**

Dans les grandes masses les plus importantes :

- ✓ **Le chapitre O11** (Charges à caractère général) est en augmentation d'environ 130 000€ (+39,62%) dont :
  - 40 ans du Conservatoire : 60 000€
  - Augmentation du barème du taux kilométrique des frais de déplacements : 30 000€
  - Hausse du prix des carburants : 6 000€

- ✓ **Le chapitre O12** (Charges de personnel et frais assimilés) est également en hausse de 55 500€ qui s'explique principalement par :
  - Mesures gouvernementales : augmentation du point d'indice en juillet 2022, Prime inflation, taxe apprentissage : 36 000€
  - Evolutions liées à la carrière des agents (avancements d'échelon, Glissement vieillesse Technicité) : 19 500€

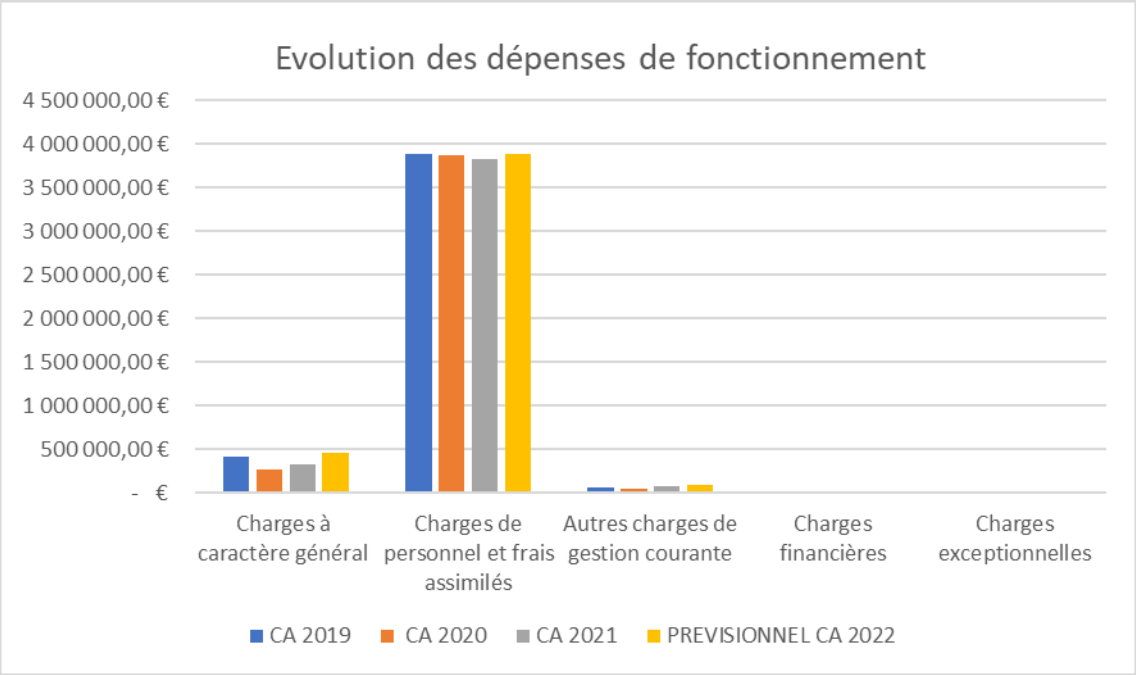

Les charges liées au personnel représentent 91% du budget de fonctionnement.

❖ Les recettes de fonctionnement :

Les recettes réelles de fonctionnement connaissent une hausse au cours de l'année 2022 d'environ 103 000€, par rapport au CA 2021, soit une augmentation de 2,36%.

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2019	CA 2020	CA 2021	PROJET CA 2022	Evolution 2021/2022
O13	Atténuations de charges	92 505,49 €	46 865,56 €	64 729,64 €	14 094,55 €	-78,23%
70	Vente prestations de services	704 530,55 €	603 133,33 €	655 654,49 €	766 234,86 €	16,87%
73	Ressources pour formation & apprentissage				1 429,36 €	
74	Dotations et participations	3 615 591,28 €	3 630 094,00 €	3 651 272,00 €	3 699 976,20 €	1,33%
75	Autres produits d'activités	1,15 €	0,58 €	1,50 €	2,35 €	158,62%
77	Produits exceptionnels	421,49 €	3 333,33 €	21 704,25 €	15 245,70 €	-29,76%
	Total des recettes réelles de fonctionnement	**4 413 049,96 €**	**4 283 426,80 €**	**4 393 361,88 €**	**4 496 983,02 €**	**2,36%**
OO2	Excédent de fonctionnement reporté	24 621,14 €	24 389,87 €	35 962,70 €	107 330,71 €	
	Total des recettes de fonctionnement	**4 437 671,10 €**	**4 307 816,67 €**	**4 429 324,58 €**	**4 604 313,73 €**	**3,95%**

Les principales ressources du Conservatoire en 2022 :

- ✓ **Le chapitre 70** (Vente de prestations de services) est en hausse d'environ 110 000€ par rapport au CA 2021, les effectifs de la rentrée scolaire 2022-2023 sont en forte augmentation : + 7% pour le nombre d'élèves physiques, et + 5,8 % pour le nombre de cursus.

De même, l'année a été marquée par la reprise des projets pédagogiques et autres actions culturelles.

- ✓ **Le chapitre 74** (Dotations et participations) est en hausse d'environ 48 500 € principalement due à une augmentation des contributions du Conseil Départemental et de 3 collectivités adhérentes (Morcenx- CCPT et MACS) ainsi qu'à la subvention exceptionnelle de la MACS pour les 40 ans du Conservatoire.

Le total des subventions (chapitre 74), droits d'inscriptions et autres activités annexes (chapitre 70) atteignent 4 446 211,06€ soit 98,21% du budget de fonctionnement réalisé en 2022.

Les contributions des collectivités adhérentes se répartissent, comme chaque année entre le Conseil Départemental des Landes (36,39%), les communes et communautés de communes (41,61%), les familles (13,38%) et la DRAC (3,16%).

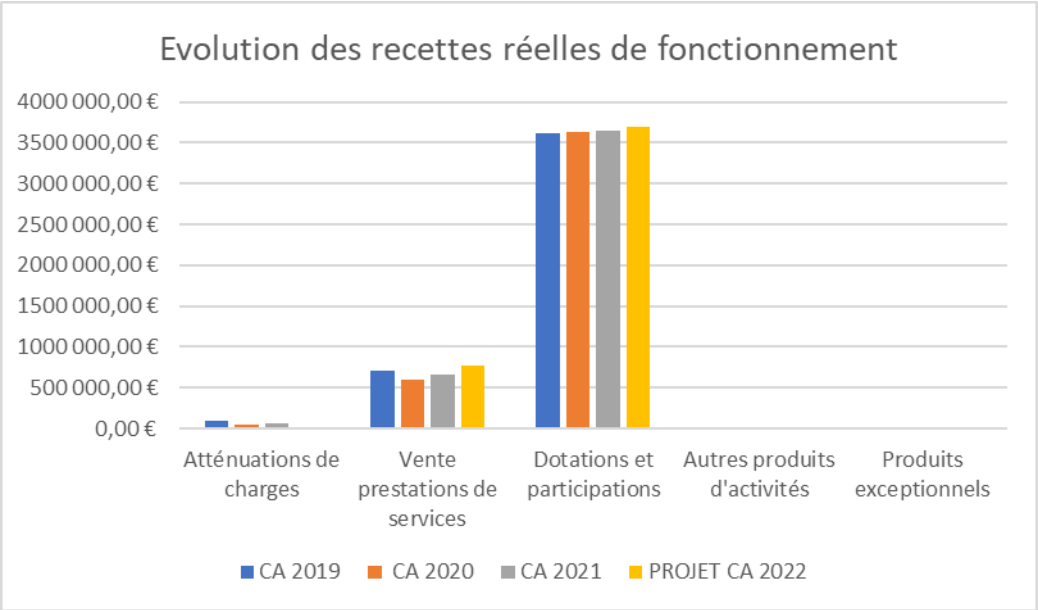

Le résultat de l'année 2022 laisse apparaître un excédent de 84 864,80 € pour la section de fonctionnement.

II : Le budget d'Investissement 2022 réalisé en grandes masses :

✓ Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement réalisées en 2022 sont en augmentation de 7,87% par rapport au CA de 2021.

	DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2019	CA 2020	CA 2021	PREVISIONNEL CA 2022	EVOLUTION 2021/2022
13	Dotations aux subventions d'équipement, amortissements	- €	3 333,33 €	16 956,34 €	11 722,79 €	-44,64%
20	Immobilisations incorporelles (logiciels)	2 656,57 €	12 866,17 €	3 103,20 €	2 584,80 €	-20,06%
21	Immobilisations corporelles (Instruments de Musique, Partitions, Matériels informatique, Mobilier)	88 511,38 €	79 316,83 €	83 616,66 €	98 145,93 €	14,80%
	Total des dépenses d'investissement	**91 167,95 €**	**95 516,33 €**	**103 676,20 €**	**112 453,52 €**	**7,87%**

Les dépenses d'investissement réalisées pour 2022 sont, pour les plus importantes :

- ✓ Achat d'instruments de musique : 56 000€
- ✓ Matériels informatiques et logiciels : 27 000€
- ✓ Matériels de bureau : 3 000€

✓ Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement réalisées en 2022 sont en hausse d'environ 12 000€ soit une augmentation de 7,23% par rapport à 2021

	RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2019	CA 2020	CA 2021	PREVISIONNEL CA 2022	EVOLUTION 2021/2022
10	Dotations, Fonds divers et réserves (FCTVA)	14 872,69 €	18 063,28 €	14 955,27 €	15 189,82 €	1,54%
13	Subvention d'équipement (Instruments OAE Gabarret+ St Martin de Seignanx -	19 985,74 €	18 933,70 €	- €	6 233,40 €	100,00%
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation				1 100,00 €	
28	Amortissements des immobilistaions corporelles	88 511,38 €	79 316,83 €	89 790,76 €	94 458,39 €	4,94%
	Total des recettes d'investissement	**123 369,81 €**	**116 313,81 €**	**104 746,03 €**	**116 981,61 €**	**10,46%**
OO1	Excédent reporté	24 267,38 €	47 134,49 €	70 077,63 €	71 472,46 €	1,95%
	Total des recettes d'investissement	**147 637,19 €**	**163 448,30 €**	**174 823,66 €**	**188 454,07 €**	**7,23%**

Cette section laisse apparaître un résultat excédentaire de 76 000,55€.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

APPROUVE le Compte Administratif 2022

2-3 : Affectation des résultats 2022 :

Madame la Présidente propose d'affecter la totalité de l'excédent de la section de fonctionnement sur la même section de fonctionnement du budget 2023 soit : 84 864,80 €.

Le résultat de la section d'investissement sur la section d'investissement du budget 2023 soit : 76 000,55€.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

APPROUVE l'affectation des résultats 2022 comme indiqué ci-dessus.

2-4 : Budget Primitif 2023 :

Le budget prévisionnel global du Conservatoire : 4 946 829.65 €

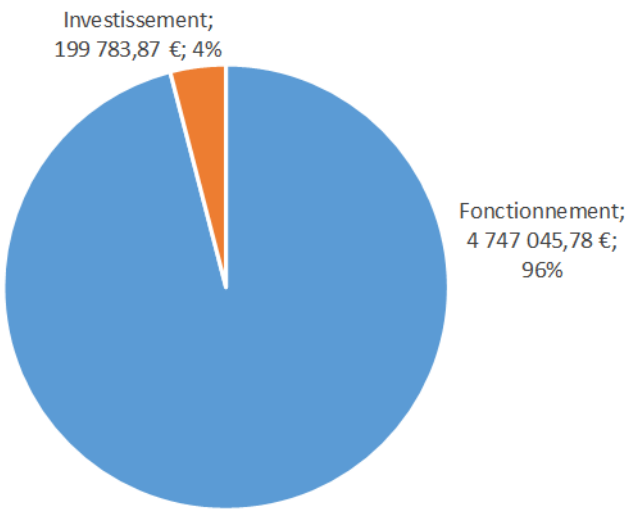

❖ **Le budget prévisionnel 2023 de fonctionnement dans les grandes masses** :

La section de fonctionnement s'établit pour le prévisionnel 2023 à 4 747 045,78€ soit une augmentation de 4,39% par rapport au BP 2022 :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2022	PROJET BP 2023	Evolution 2022/2023
O11	Charges à caractère général	457 156,68 €	475 886,32 €	4,10%
O12	Charges de personnel et frais assimilés	3 901 782,75 €	4 054 271,14 €	3,91%
65	Autres charges de gestion courante	91 005,00 €	110 005,00 €	20,88%
66	Charges financières	600,00 €	600,00 €	0,00%
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00%
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**4 451 544,43 €**	**4 641 762,46 €**	**4,27%**
68	Opérations d'ordre (dot amort et cession immob)	95 958,39 €	105 283,32 €	9,72%
	Total des dépenses de fonctionnement	**4 547 502,82 €**	**4 747 045,78 €**	**4,39%**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2022	PROJET BP 2023	Evolution 2022/2023
O13	Atténuations de charges	41 000,00 €	10 000,00 €	-75,61%
70	Vente prestations de services	690 314,32 €	757 939,29 €	9,80%
73	Ressources pour formation, apprentissage (taxe apprentissage)	0,00 €	1 500,00 €	
74	Dotations et participations	3 697 135,00 €	3 878 980,00 €	4,92%
77	Produits exceptionnels	11 722,79 €	13 761,69 €	17,39%
	Total des recettes réelles de fonctionnement	**4 440 172,11 €**	**4 662 180,98 €**	**5,00%**
OO2	Excédent de fonctionnement reporté	107 330,71 €	84 864,80 €	
	Total des recettes de fonctionnement	**4 547 502,82 €**	**4 747 045,78 €**	**4,39%**

- **Les dépenses de fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement sont évaluées à 4 747 045,78 € au BP 2023 (contre 4 547 502,82 € au BP 2022), soit une augmentation de 4,39%.

✓ **Le chapitre 011** : Les charges à caractère général, liées au bon fonctionnement des services, sont impactées par des facteurs externes tels que l'inflation, le prix des fluides, le carburant, l'indexation des divers contrats de location de véhicules, d'assurances ou de maintenance. Il est en hausse d'environ 18 700€ (+4,10%)

✓ **Le chapitre O12** (Frais de personnel et frais assimilés) est en hausse par rapport au BP 2022 (+3,91%). la masse salariale absorbera l'effet année pleine de la hausse du point d'indice intervenue en juillet 2022, ainsi que le GVT (Glissement Vieillesse Technicité).

✓ **Le chapitre 65** (Autres charges de gestion courante) est en hausse d'environ 20 000€ principalement lié à l'augmentation des charges de fonctionnement de la Maison des Communes (fluides, énergie…)

La dépense principale de ce budget de fonctionnement reste les charges de personnel (89%) ce qui laisse peu de marge de manœuvre.

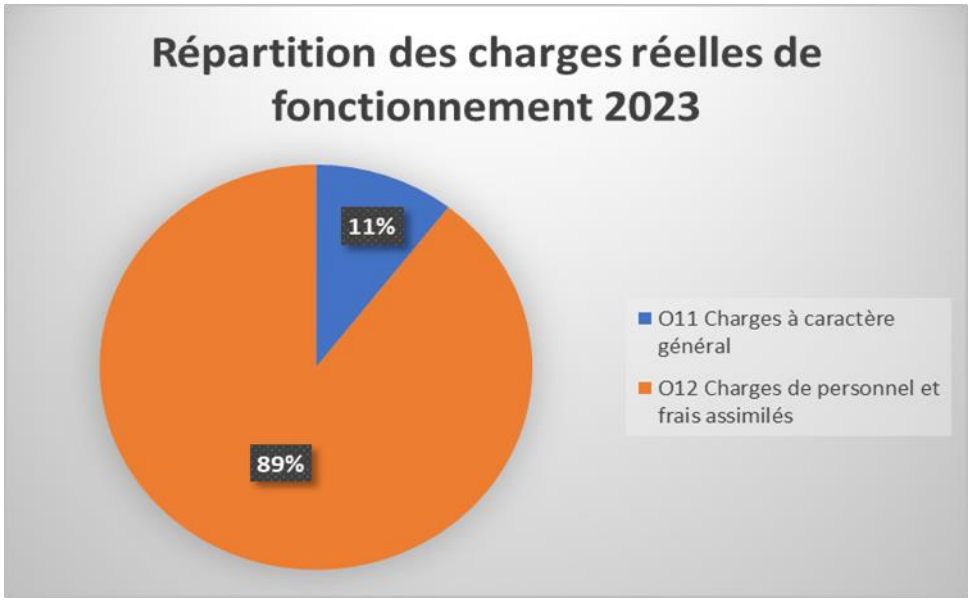

La maîtrise des dépenses de fonctionnement passe nécessairement par celle de la masse salariale

- **Les recettes de fonctionnement :**

Les recettes de fonctionnement sont évaluées pour le BP 2023 à hauteur de 4 747 045,78€ soit une hausse de 4,39% par rapport au BP 2022.

Les recettes réelles de fonctionnement sont évaluées à hauteur de 4 662 180,98€ contre 4 440 172,11€ en 2022 soit une hausse de 5%

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2022 est de 84 864,80 € pour un total de recettes de fonctionnement à 4 747 045,78 € (+4,39%).

Les principales ressources du Conservatoire des Landes se décompose comme suit :

- ✓ **Le chapitre 70** (Vente prestations de services) est en augmentation de 9,80%. Les effectifs sont en forte augmentation : + 7% pour le nombre d'élèves physiques, reprise des activités culturelles du Conservatoire. 2 agents sont mis à disposition dans 2 collectivités : Sivom du Born, pour l'un et Conservatoire de Tarbes pour un enseignant de hautbois.

- ✓ **Le chapitre 74** (Dotations et participations) est en hausse (+4,92%), nous avons voté le nouveau pacte triennal pour 2023-2025, avec une augmentation pour toutes les collectivités de 5%. La pénalité de retrait de la commune de Ondres est intégrée, pour la 1ère année.

La participation du Département des Landes augmente aussi de 5%.

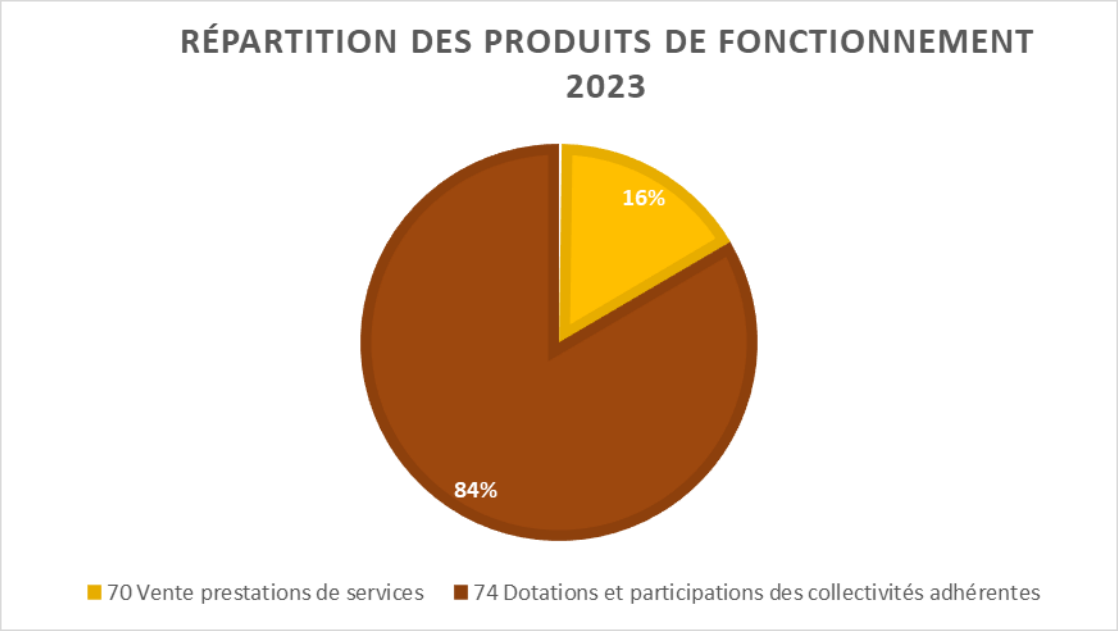

Madame la Présidente rappelle :

Le total des subventions (chapitre 74), droits d'inscriptions et autres activités annexes (chapitre 70) atteignent 4 636 919€ soit 97,28% du budget prévisionnel 2023 de fonctionnement.

Les contributions des collectivités adhérentes se répartissent, comme chaque année entre le Conseil Départemental des Landes (36,61%), les communes et communautés de communes (41,48%), les familles (13,38%) et la DRAC (2,95%).

- **Le budget prévisionnel 2023 d'investissement dans les grandes masses** :

La section d'investissement s'établit pour le prévisionnel 2023 à 199 783,87€ soit en augmentation par rapport au budget prévisionnel de 2022 de 7,45%.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2022	BP 2023	Evolution 2022/2023
13913	Dotations aux subventions d'équipement -Instruments OAE CD (Reprise compte de résultat)	10 153,56 €	11 192,46 €	10,23%
13918	Dotations d'équipement -Dons Instruments 2018- (Reprise compte de résultat)	1 569,23 €	1 569,23 €	0,00%
20	Immobilisations incorporelles (logiciels)	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00%
21	Concessions et droits similaires (Instruments,Mobilier, informatiques,Partitions...)	159 208,06 €	172 022,18 €	8,05%
	Total des dépenses d'investissement	**185 930,85 €**	**199 783,87 €**	**7,45%**

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2022	BP 2023	Evolution 2022/2023
10	Dotations (FCTVA)	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00%
13	Subvention d'équipement (Département : instruments OAE)	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00%
28	Ammortissements des immobilisations corporelles	94 458,39 €	103 783,32 €	9,87%
	Total des recettes d'investissement	**114 458,39 €**	**123 783,32 €**	**8,15%**
OO1	Excédent reporté	71 472,46 €	76 000,55 €	6,34%
	Total des recettes d'investissement	**185 930,85 €**	**199 783,87 €**	**7,45%**

Les recettes d'investissement regroupent les recettes dites patrimoniales, le FCTVA (Fonds de compensation de la TVA), les subventions d'investissement du Département en lien avec les Orchestres à l'école.

L'excédent d'investissement dégagé sur le compte administratif 2022 est reporté sur la même section d'investissement en 2023.
Comme chaque année, nous poursuivrons nos investissements en raison de la prise en charge par notre collectivité du parc instrumental mis à disposition des familles, pour les acquisitions et l'entretien, mais aussi du renouvellement de notre parc informatique et du matériel de bureau.

Pour information, cette année l'acquisition de quatre pianos (Pontonx sur l'adour, Tyrosse, Hagetmau et Parentis) sont prévus pour un montant total de 45 000€.

Monsieur DESCLAUX s'interroge sur l'équilibre entre le nombre d'élèves et les charges de fonctionnement.

Monsieur BONTE répond qu'aujourd'hui, le Conservatoire est à son maximum du nombre d'élèves, si nous augmentons le nombre d'élèves, les contributions de toutes les collectivités adhérentes et du Conseil Départemental seraient impactées. Pour préserver l'équilibre financier, nous ne devons pas dépasser le seuil des 1900 élèves.

Madame la Présidente rappelle le seuil fixé par le cabinet d'audit lors du premier pacte triennal, de 1800 élèves, aujourd'hui le Conservatoire en comptabilise 1843.

Madame DURQUETY, Présidente, demande de bien vouloir approuver ce budget primitif 2023.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif 2023.

2-5 : Tarifs familles année scolaire 2023/2024 :

Madame la Présidente rappelle le souhait relevé lors de la conférence des financeurs, la création d'une tranche de Quotient Familial supplémentaire, intégré dans le tableau ci-dessous.

La Présidente propose d'adopter les tarifs pour la prochaine rentrée scolaire 2023-2024, sans augmentation, avec l'ajout d'une tranche supplémentaire : un Quotient Familial supérieur à 2000€.

	Collectivités adhérentes		**Collectivités non adhérentes**	
Cycles	***Quotient Familial***	***Tarifs***	***Quotient Familial***	***Tarifs***
Eveil / Initiation Ateliers	< à 500 €	112 €	< à 500 €	416 €
	de 500 à 800 €	118 €	de 500 à 800 €	437 €
	de 801 € à 1000 €	126 €	de 801 € à 1000 €	468 €
	de 1001 € à 1100 €	143 €	de 1001 € à 1100 €	530 €
	de 1 101 € à 1 200 €	168 €	de 1 101 € à 1 200 €	624 €
	de 1201 € à 1 300 €	185 €	de 1201 € à 1 300 €	686 €
	de 1301 € à 1 500 €	202 €	de 1301 € à 1 500 €	749 €
	de 1500 € à 2000 €	218 €	de 1500 € à 2000 €	811 €
	> à 2000 €	268 €	> à 2000 €	861 €
Cycle 1	< à 500 €	207 €	< à 500 €	1 053 €
	de 500 à 800 €	217 €	de 500 à 800 €	1 106 €
	de 801 € à 1000 €	233 €	de 801 € à 1000 €	1 184 €
	de 1001 € à 1100 €	265 €	de 1001 € à 1100 €	1 342 €
	de 1 101 € à 1 200 €	311 €	de 1 101 € à 1 200 €	1 579 €
	de 1201 € à 1 300 €	342 €	de 1201 € à 1 300 €	1 737 €
	de 1301 € à 1 500 €	373 €	de 1301 € à 1 500 €	1 895 €
	de 1500 € à 2000 €	404 €	de 1500 € à 2000 €	2 053 €
	> à 2000 €	454 €	> à 2000 €	2103 €

Cycle 2 Cursus Personnalisé	< à 500 €	237 €	< à 500 €	1 091 €
	de 500 à 800 €	249 €	de 500 à 800 €	1 146 €
	de 801 € à 1000 €	267 €	de 801 € à 1000 €	1 227 €
	de 1001 € à 1100 €	301 €	de 1001 € à 1100 €	1 390 €
	de 1 101 € à 1 200 €	355 €	de 1 101 € à 1 200 €	1 636 €
	de 1201 € à 1 300 €	391 €	de 1201 € à 1 300 €	1 800 €
	de 1301 € à 1 500 €	426 €	de 1301 € à 1 500 €	1 964 €
	de 1500 € à 2000 €	461 €	de 1500 € à 2000 €	2 126 €
	> à 2000 €	511 €	> à 2000 €	2176 €
Cycles	Quotient Familial	Tarif	Quotient Familial	Tarif
Cycle 3 amateur (CEM) Formation Continuée Prépa DEM	< à 500 €	295 €	< à 500 €	844 €
	de 500 à 800 €	310 €	de 500 à 800 €	896 €
	de 801 € à 1000 €	333 €	de 801 € à 1000 €	949 €
	de 1001 € à 1100 €	377 €	de 1001 € à 1100 €	1 075 €
	de 1 101 € à 1 200 €	443 €	de 1 101 € à 1 200 €	1 265 €
	de 1201 € à 1 300 €	487 €	de 1201 € à 1 300 €	1 392 €
	de 1301 € à 1 500 €	531 €	de 1301 € à 1 500 €	1 518 €
	de 1500 € à 2000 €	576 €	de 1500 € à 2000 €	1 645 €
	> à 2000 €	626 €	> à 2000 €	1695 €

Cycle 3 à orientation professionnelle (DEM)	< à 500 €	399 €	< à 500 €	953 €
	de 500 à 800 €	419 €	de 500 à 800 €	1 001 €
	de 801 € à 1000 €	449 €	de 801 € à 1000 €	1 072 €
	de 1001 € à 1100 €	509 €	de 1001 € à 1100 €	1 215 €
	de 1 101 € à 1 200 €	599 €	de 1 101 € à 1 200 €	1 429 €
	de 1201 € à 1 300 €	658 €	de 1201 € à 1 300 €	1 572 €
	de 1301 € à 1 500 €	718 €	de 1301 € à 1 500 €	1 715 €
	de 1500 € à 2000 €	778 €	de 1500 € à 2000 €	1 857 €
	> à 2000 €	828 €	> à 2000 €	1907 €
Cursus Spécifique Adulte	< à 500 €	473 €	< à 500 €	621 €
	de 500 à 800 €	497 €	de 500 à 800 €	652 €
	de 801 € à 1000 €	531 €	de 801 € à 1000 €	698 €
	de 1001 € à 1100 €	603 €	de 1001 € à 1100 €	792 €
	de 1 101 € à 1 200 €	709 €	de 1 101 € à 1 200 €	931 €
	de 1201 € à 1 300 €	780 €	de 1201 € à 1 300 €	1 025 €
	de 1301 € à 1 500 €	851 €	de 1301 € à 1 500 €	1 117 €
	de 1500 € à 2000 €	922 €	de 1500 € à 2000 €	1 211 €
	> à 2000 €	972 €	> à 2000 €	1261 €
C.H.A.T (Collège Jean Rostand Mont de Marsan)	< à 500 €	200 €		
	de 500 à 800 €	210 €		
	de 801 € à 1000 €	221 €		
	de 1001 € à 1100 €	231 €		
	de 1 101 € à 1 200 €	242 €		
	de 1201 € à 1 300 €	263 €		
	de 1301 € à 1 500 €	284 €		
	de 1500 € à 2000 €	315 €		
	> 2000 €	365 €		

Nous maintenons la réduction de 30 % pour le deuxième cursus pour un même élève. Nous supprimons l'acompte de 35 € par élève qui se réinscrit.

Madame la Présidente demande à l'assemblée de bien vouloir adopter le maintien de l'ensemble des tarifs présentés, à compter de la rentrée scolaire 2023/2024.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

ADOPTE l'ensemble des tarifs présentés ci-dessus.

2-6 : Règlement des études 2023-2024 :

Chaque année nous devons adopter le règlement des études pour la rentrée prochaine qui, je le rappelle, précise les dispositions générales et pédagogiques remis à chaque famille lors de l'inscription.
L'ensemble du personnel est associé aux modifications éventuelles à apporter.

Monsieur BONTE, Directeur, présente les différentes modifications prévues.

Madame la Présidente demande à l'assemblée de bien vouloir adopter le règlement des études modifié pour la rentrée scolaire 2023-2024, annexé à ce rapport.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

ADOPTE le règlement des études ci-annexé.

2-7 : Création d'un emploi permanent titulaire d'adjoint administratif principal 2ème cl à temps complet :

Pour tenir compte de l'évolution du poste de travail et des missions assurées, la Présidente propose au Comité Syndical la création, d'un poste de titulaire à temps complet (35h) d'adjoint administratif principal 2ème classe, qui sera chargé d'exercer les fonctions de secrétaire d'antenne, à compter du 01/09/2023,

Elle précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Le Comité Syndical, à l'unanimité

DECIDE la création de cet emploi, comme indiqué ci-dessus.

2-8 : Création de deux emplois permanents ATEA Principal 1ère Classe

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, la Présidente propose au Comité Syndical la création de deux emplois permanents d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe afin d'assurer les missions d'enseignement du cor et du saxophone,

Madame la Présidente propose la création de deux emplois permanents d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, à compter du 01/05/2023 :

-1 poste d'enseignement du cor à 20H hebdomadaire,
-1 poste d'enseignement du saxophone à 6H hebdomadaire,

Précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Le Comité Syndical, à l'unanimité

DECIDE la création de ces deux emplois, comme indiqués ci-dessus.

3. Pour information :

- **Attribution d'un congé bonifié à un agent du Conservatoire :**

Conformément à l'Article 57 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale « le fonctionnaire territorial originaire des départements de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique, de la Réunion et de la Collectivité Territoriale de Saint Pierre et Miquelon exerçant en métropole, bénéficie du régime de congé institué pour les fonctionnaires de l'Etat ».

Ce régime de congé particulier est appelé congé bonifié. Il prévoit lorsque les conditions sont remplies (décret 2020-851 du 2 juillet 2020) la prise en charge des frais de transport, ainsi que ceux des membres de sa famille et un supplément de rémunération pendant la durée du congé (indemnité de cherté de vie). Le droit à congé bonifié s'acquiert après une durée de service minimale ininterrompue fixée à 24 mois.

Pour l'année 2023, un agent du Syndicat mixte du Conservatoire des Landes, originaire de la Réunion remplit les conditions l'autorisant à bénéficier de ces dispositions.
Les conditions sont les suivantes :

- Etre fonctionnaire titulaire,
- Etre en activité,
- Etre originaire des départements d'Outre-Mer et exercer ses fonctions en métropole.

Le fonctionnaire doit apporter la preuve que le lieu de résidence est le département d'outre-Mer où se trouve le centre des intérêts moraux et matériels de l'intéressé.

Conformément au décret précité et après examen des conditions requises, la Présidente informe le Comité Syndical que le Conservatoire des Landes octroi à l'intéressé un congé bonifié.
La collectivité prendra en charge les frais de transport entre la métropole et la Réunion, ainsi que ceux de ses trois enfants mineurs et de sa conjointe.
Ainsi, le fonctionnaire territorial en congé bonifié percevra au titre de l'indemnité de cherté de vie un supplément de rémunération de 35 % de son traitement indiciaire brut.

La Présidente précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

4. Questions diverses :

Madame BREQUE s'interroge sur le profil des élèves adultes du cursus danse adulte.

Monsieur BONTE répond qu'il s'agit de danse contemporaine, avec Madame Karen JUAN enseignante.

Après avoir constaté qu'il n'y a plus de questions, Madame la Présidente remercie tous les membres présents de ce comité syndical.

Elle lève la séance à 20h.

Mont-de-Marsan, le 31 mars 2023

La Présidente :
Rachel DURQUETY

Vice-Présidente du Conseil Départemental des Landes